

AU PREMIER JOUR DU BAC

INTERNET FORTEMENT PERTURBÉ

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7913 - LUNDI 10 JUIN 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GAZA

Nouveau carnage à Nuseirat

Page 6

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'ALGÉRIE MOBILISE LES PAYS AFRICAINS

La réforme de certaines institutions internationales, notamment celles de l'Organisation des Nations Unies, a toujours été un des projets les plus importants de la diplomatie algérienne. C'est pourquoi Alger a entamé un processus de concertations avec des experts africains pour unifier la position de l'Afrique dans les négociations et les débats qui auront lieu sur cette question entre les gouvernements du monde entier. **Page 3**



TIARET

L'eau dans les robinets avant l'Aïd

Page 2

PROCESSUS ÉLECTORAL

Nouveaux formulaires pour les candidats

Page 3

OUGANDA - ALGÉRIE À 17H

Plus le droit à l'erreur

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

APRÈS LE DÉPLACEMENT DE DEUX MINISTRES À TIARET

L'eau dans les robinets avant l'Aïd

Dès la fin de cette semaine, soit à la veille de l'Aïd-el-Adha, sera mise en exploitation une tranche du projet de raccordement du chef-lieu de wilaya de Tiaret au bassin du Chott Chergui sur une longueur de 8 km. C'est ce qu'a annoncé Taha Derbal, ministre de l'Hydraulique.


Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal.

Dans une déclaration à la presse, au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a précisé que pour garantir la réussite de cette mission, le projet a été confié à l'entreprise publique Cosider Canalisations. Il a assuré que les travailleurs de cette entreprise ont d'ores et déjà entamé les travaux en vue de la réception du projet, s'étendant sur une distance globale de 42 km.

Le ministre a relevé que lors de sa dernière visite la semaine dernière dans la wilaya de Tiaret, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le réseau d'eau potable (AEP) de la wilaya a été renforcé par 8 000 m3 d'eau, et ce grâce à l'entrée en service de plusieurs forages et au raccordement de puits agricoles, ainsi qu'à un forage relevant de l'entreprise de production des eaux minérales de Ladjdar avec des adductions, ce qui a augmenté la quantité disponible à 16 000 m3/jour au lieu de 8 000 m3.

Par ailleurs, lors de la réunion consacrée à l'étude technique du projet d'alimentation de 11 communes en eau potable à partir du bassin d'eau de Djermaya, soit des six communes composant la wilaya déléguée de Ksar Chellala et quatre communes de la daïra de Mahdia et le chef-lieu de wilaya, M. Derbal a annoncé que « le lancement effectif de la mise en œuvre du projet de transfert d'eau à partir de ce bassin sera ouvert au cours de la semaine prochaine ».

Il a ajouté que les travaux seront attribués aux entreprises publiques nationales, conformément aux procédures légales applicables en vigueur, tout en respectant les normes techniques.

Le bureau d'études a présenté un ensemble d'indicateurs et de données, soulignant que ce projet permettra de raccorder 19 forages, lesquels fourniront 34 000 m3 par jour, à raison de 25 litres par seconde pour chacun, ce qui rend la wilaya complètement confortable en matière d'eau pour une longue période.

M. Derbal a, en outre, annoncé que la gestion des affaires de la direction des ressources en eau a été confiée au directeur central du ministère, Zaki Bencheikh Hocine, et la gestion de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) au directeur central à la Direction générale de l'entreprise, Ali Kara, en vue de combler les lacunes, et ce après le licenciement des responsables de wilaya de ces deux instances.

Lors de cette réunion technique, le ministre a donné des instructions aux directeurs centraux au ministère, aux directeurs généraux des entreprises de l'ADE, de l'Office national d'assainissement, de l'Office national de l'irrigation et drainage pour rester dans la wilaya dans le cadre du suivi de l'avancement des travaux. Il a également donné des directives fermes aux directeurs généraux des entreprises nationales d'exécution chargées de mener à bien ce projet, annonçant une visite d'inspection à la fin de la semaine prochaine.

Il convient de noter qu'au début de sa visite, le ministre de l'Hydraulique a visité plusieurs chantiers, comme le projet du Chott Chergui et un forage dans le village de Si El-Haouès, ainsi que la mise en service d'autres projets. Il s'agit notamment des projets de renforcement du réseau d'AEP au profit de la commune de Tiaret, partant du bassin d'eau d'Aïn Dzarit, ainsi que le raccordement d'un puits relevant de l'entreprise de production de l'eau minérale de Ladjdar avec le réseau d'adduction, en direction du chef-lieu de wilaya.

Sihem Bounabi

PORT D'ALGER

Hausse des conteneurs traités à l'export

L'ACTIVITÉ de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal) a enregistré une hausse durant le premier trimestre 2024, poursuivant ainsi cette tendance déjà enregistrée durant le dernier trimestre de 2023. Cette hausse concerne aussi bien le mouvement des navires que le trafic de marchandises.

Un bilan positif a été présenté par l'Entreprise portuaire d'Alger qui a signalé une progression significative (+11,67%) des conteneurs traités à l'export. Dans le dernier numéro de sa revue, l'entreprise a indiqué qu'entre janvier et mars, le nombre de navires ayant accosté au niveau de la principale infrastructure portuaire du pays a atteint 393 navires dont 314 opérants, soit 100% de l'objectif fixé, à savoir une hausse de 4,24% comparativement au même trimestre 2023.

Pour ce qui est du trafic global de marchandises, il s'est établi à 1,93 million de tonnes, marquant une augmentation de 4,57% en comparaison avec la même période de l'année passée, une évolution « due essentiellement à l'accroissement du trafic des produits conteneurs et des hydrocarbures », a expliqué l'entreprise.

Les marchandises débarquées ont affiché un volume de 1.588.409 tonnes (+3,14%) tandis que celles embarquées (exportées) ont totalisé durant le premier trimestre 347 111 tonnes contre 310.836 tonnes au premier trimestre 2023 (+11,67%), portées principalement par l'augmentation de l'exportation des conteneurs et des hydrocarbures.

S'agissant du trafic de conteneurs traités par l›Epal, le bilan fait état d'un total de 64 917 Equivalent vingt pieds (EVP) réceptionnés pour une prévision de 66 735 EVP, soit 97% d'atteinte d'objectif, notant que ce type de trafic portuaire a progressé de 16% entre janvier et mars.

En volume, le tonnage brut des conteneurs traités entre janvier et mars a atteint 535 739 tonnes, relève l›Epal qui indique que ces données font ressortir « des variations positives respectives de (+6,97%) et (+4,02%) pour le tonnage brut et le tonnage net comparé au premier trimestre 2023 ». En outre, le taux de conteneurisation enregistré sur les trois premiers mois de l'année en cours était de 94% contre 95% au cours de la même période 2023.

La publication institutionnelle a mis l'accent notamment sur les investissements lancés par l›Epal ces dernières années en vue de renforcer sa capacité opérationnelle et qui ont permis, entres autres, la réhabilitation de plusieurs quais optimisant ainsi l'utilisation de l'espace portuaire, mais aussi d'augmenter la capacité d'accueil des navires.

Cet effort « contribue à attirer davantage de trafic maritime. Cette efficacité accrue réduit les temps d'attente des navires au port, ce qui se traduit par une meilleure rotation des marchandises et une augmentation globale du volume traité, en renforçant la compétitivité du port d'Alger sur la scène régionale », a-t-on souligné.

L'activité du port d'Alger continue donc d'augmenter. Durant le troisième trimestre 2023, cette activité avait également enregistré une hausse, due essentiellement à l'augmentation du trafic des produits agricoles, denrées alimentaires et les conteneurs.

Hamid B.

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

Versement anticipé des pensions de retraite

LES ALLOCATIONS et pensions des retraités et des ayants-droit seront versées par anticipation, en prévision de Aïd El-Adha, suivant un calendrier exceptionnel allant du 11 au 14 juin, en comptabilisant les récentes augmentations décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Caisse nationale des retraites (CNR). «Le CNR informe l'ensemble des retraités et des ayants-droit bénéficiaires d'une allocation ou d'une pension de retraite, que ces dernières seront versées par anticipation sur leurs comptes bancaires et postaux, en prévision de Aïd El-Adha, durant la période allant du 11 au 14 juin 2024 au lieu de la période habituelle (15 au 26 de chaque mois), et ce suivant un calendrier exceptionnel», a écrit la CNR dans son communiqué. Selon le calendrier, les pensions et allocations de retraite seront versées le 11 juin 2024 au profit des titulaires de comptes bancaires, et le 12 juin (au lieu des 15, 16 et 17 juin) et 13 juin (au lieu des 18, 19, 20 et 21) pour les titulaires de comptes postaux.

En outre, les allocations et pensions de retraite versées habituellement les 22, 23, 24, 25 et 26 seront versées le 14 juin.

Ces allocations et pensions de retraite seront versées en comptabilisant les récentes augmentations décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec effet rétroactif à partir du mois de mai 2024, est-il noté dans le même communiqué.

M. B.

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie mobilise les pays africains

La réforme de certaines institutions internationales, notamment celles de l'Organisation des Nations Unies, a toujours été un des projets les plus importants de la diplomatie algérienne. L'engagement pris par l'Algérie dans cette démarche exige une mobilisation accrue des pays qui souffrent des dysfonctionnements de ces institutions qui ne répondent plus aux besoins actuels des peuples des pays du Tiers monde.



L'engagement de l'Algérie.

C'est pourquoi, Alger a entamé un processus de concertations avec des experts africains pour unifier la position de l'Afrique dans les négociations et les débats qui auront lieu sur cette question entre les gouvernements du monde entier. Hier, les travaux de la Réunion d'experts préparatoire de la 11e Réunion ministérielle du Comité des dix chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (C10) sur cette réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, prévue aujourd'hui, ont débuté hier au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger. Le C10 a été créé en 2005 pour appuyer la position africaine unifiée dans les négociations gouvernementales en cours dans le cadre de l'ONU. Il est composé de dix (10) pays africains, à savoir l'Algérie, la République du Congo, la Guinée équatoriale, le Kenya, la Libye, la Namibie, l'Ouganda, la Sierra Leone, le Sénégal et la Zambie.

L'Algérie a toujours affiché sa disponibilité à contribuer efficacement à l'effort collectif visant à mobiliser davantage de soutien international en faveur de la position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité, plaidant pour un projet de réforme «global, équilibré et intégré» de cet organe onusien. Elle a également souligné, à maintes occasions, son engagement à contribuer aux efforts de renforcement et de promotion de la position africaine unifiée concernant la question de la réforme du Conseil de sécurité, notamment en sa qualité de membre non permanent de cet organe onusien, et ce, selon une approche globale et intégrée permettant de corriger l'injustice historique à l'égard du continent africain.

A ce propos, il faut souligner que e chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Attaf, a rappelé cet engagement en février dernier à Addis-Abeba, en se projetant vers la 12e réunion du comité ministériel des dix, chefs d'Etat et de gouvernement de l'union africaine, chargé du projet.

La représentativité de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité se pose avec acuité. Il est évident que ce continent est victime d'une marginalisation flagrante, alors qu'il souffre de crises, de tensions et de conflits armés. Plus qu'un élargissement de la composante de ce Conseil, l'Afrique réclame au moins cinq sièges de membres non permanents, plaidant en même temps pour des mécanismes de fonctionnement juste, équitable de cet organe névralgique. Il s'agit pour l'Algérie et les autres pays africains d'un projet de réforme globale, équilibrée et intégrée. Attaf a déclaré lors de son allocution de février dernier en Ethiopie que « l'Algérie tend à œuvrer de concert avec la République de Sierra Leone, pays frère, au niveau du conseil de sécurité, pour tenir une réunion ministérielle de haut niveau entre le groupe des dix et les cinq Etats membres permanents, et ce, en marge de la 79esession de l'assemblée générale de l'ONU ».

Le chef de la diplomatie algérienne a appelé les membres du comité des dix à focaliser leurs efforts collectifs sur trois priorités. D'abord, la nécessité de faire face aux différentes tentatives visant à saper le processus de réforme, d'affaiblir la position africaine commune, ensuite la cristallisation d'un projet de réforme globale et enfin, l'impératif de se conformer au mandat approuvé par l'assemblée générale de l'ONU de s'inspirer des négociations gouvernementales tenues dans cet hémicycle en tant que cadre rassembleur et consensuel pour la prise en charge du dossier de réforme du conseil de sécurité.

Mohamed K.

L'ANIE VEILLE À LA CRÉDIBILITÉ DU PROCESSUS ÉLECTORAL

De nouveaux formulaires pour les candidats

LA CRÉDIBILITÉ du processus électoral de la présidentielle sera garantie à travers la mise en place d'une série de mesures, dont notamment de nouveaux formulaires d'inscription sécurisés. C'est ce qu'a affirmé, hier, Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

M. Charfi a révélé concernant le nouveau formulaire mis à la disposition des candidats à la présidentielle 2024 qu'« il s'agit d'un formulaire qui rend impossible l'enjeu de marchandage des signatures ». Il a conforté ces propos en expliquant que « les fiches de souscription sont désormais dotées d'un numéro de série propre à chaque candidat qui vient retirer son quota », l'objectif étant de « barrer la route à toute tentative de fraude ». Ces fiches, dotées d'un numéro de série, sont répertoriées au niveau de l'ANIE au nom du postulant, a-t-il fait savoir sur les ondes de la radio nationale.

Il a insisté sur le fait que ces nouveaux formulaires annoncent la fin d'un « réel mercato », pratiqué à la souscription par le passé, durant laquelle les gens vendent et achètent des appuis. Il dit avoir opté pour l'octroi de 70 000 fiches, au lieu de 50 000 exigées par la loi, qui peuvent être utiles en cas de besoin par les prétendants à la candidature.

Le responsable de l'autorité a poursuivi ses explications concernant les moyens déployés pour garantir le bon déroulement du processus électoral, visant à rassurer les électeurs sur le fait que « ces fiches de souscription sont suivies au jour le jour grâce à une plate-forme électronique, de manière à ce que ces formulaires ne soient pas utilisés par d'autres postulants ».

En outre, il a estimé que « c'est là l'une des garanties de sécurité de l'opération électorale au niveau des souscriptions et d'authentification des signataires ». « Désormais, a-t-il poursuivi, il est très difficile de faire comme avant, soit par profit individuel, soit pour nuire à la crédibilité d'un scrutin ». D'un point de vue purement pratique, le responsable de l'ANIE a assuré que tout citoyen désireux de se porter candidat à la présidentielle anticipée du 7 septembre prochain peut se rapprocher de l'Autorité pour retirer les fiches de souscription et les formulaires de signatures d'appui requis par la loi pour valider la candidature, a assuré M. Charfi.

Cette crédibilité est aussi assurée par l'intérêt porté sur l'assainissement du fichier électoral, numérisé en 2019. M. Charfi a ainsi révélé que l'ANIE procèdera au lancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales mercredi prochain, en prévision de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre.

Cette opération est également placée sous le prisme de la rigueur et du respect des procédures, auquel veillera personnellement le premier responsable de l'autorité. Il a ainsi affirmé : « Le 12 juin, je me déplacerai dans l'une des communes d'Alger et dans les wilayas limitrophes pour lancer officiellement l'opération de révision des listes électorales, qui s'étalera jusqu'au 27 du mois en cours ».

Il a précisé avoir signé l'arrêté de mise en place de la commission de révision des listes électorales dans chaque commune, juste après la signature, par le président de la République, du décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Par ailleurs, à cette occasion, M. Charfi a lancé un appel aux jeunes « pour s'inscrire sur les listes électorales et disposer de leur carte d'électeur ». Il a ajouté, afin de les sensibiliser sur l'importance de s'impliquer dans la vie politique à travers ce premier acte citoyen, que voter pour un candidat de son choix « est aussi un acte citoyen », estimant que « la carte électorale aura un jour, peut-être, une valeur que nous ne soupçonnons pas aujourd'hui en tant que citoyen ».

Concernant l'adoption d'un discours apaisé lors de la campagne électorale, le président de l'ANIE a rappelé, à ce propos, qu'une Charte d'éthique a été signée par les chefs de parti ainsi que les cinq candidats à l'élection présidentielle de 2019, soulignant que cette charte a également été signée par deux fois par « Abdelmadjid Tebboune en tant que candidat et en tant que président de la République élu ». M. Charfi a indiqué que cette charte a été inscrite au niveau de l'ANIE sous le titre « le Livre d'or de la construction démocratique ». Finalement, le président de l'ANIE a assuré que le véritable enjeu actuel est de gagner la confiance en l'organisation mise en place et dans le personnel d'encadrement du processus électoral.

Ainsi, les nouveaux formulaires sécurisés et l'assainissement des listes électorales « sont les deux segments de sécurisation d'un scrutin crédible et démocratique », a assuré le président de l'ANIE. Il a tenu à rappeler que cet aspect est pris en charge dans le cadre d'une stratégie particulière que l'ANIE a mis en place depuis 2022 déjà, et ce via une perspective planifiée. « Il y va de la sécurité démocratique et de la sécurité nationale ». Il a également tenu à rappeler que l'Algérie s'est inspirée d'autres expériences réussies pour veiller à assurer la sécurité nationale en introduisant la notion de sécurité démocratique dans la Constitution de 2020.

Sihem Bounabi

TRAITEMENT DES CONTENTIEUX DOUANIERS

Les douanes et la justice coordonnent leurs actions

La coordination entre les services des douanes et le secteur de la justice est nécessaire pour régler au mieux les contentieux douaniers. C'est le plaidoyer fait lors de la rencontre nationale «Douanes-Justice 2024», d'autant plus que cette coopération a déjà fait ses preuves sur le terrain, notamment pour ce qui est du traitement des contentieux et de l'encouragement de la conciliation douanière.

Le ministre des Finances Laaziz Faid, a affirmé que les rencontres entre les deux secteurs contribuent à trouver des solutions pour un meilleur traitement des problématiques en matière de contentieux douaniers, ce qui permettra de mieux gérer les procédures de règlement des affaires au profit du Trésor et de l'intérêt général, soulignant l'importance de ces rencontres.

«Les rencontres entre les secteurs des douanes et de la justice permettront de définir le cadre général pour consacrer les bases de la coordination entre les deux corps, par souci de prendre en charge, de manière continue, les différentes questions juridiques et opérationnelles enregistrées dans plusieurs domaines d'intérêt commun, dans le cadre du respect de la justice et des droits des parties», a-t-il précisé.

Pour sa part, le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, a signalé les résultats obtenus grâce à cette coordination entre les deux secteurs.

Cette coopération a donné «des résultats très positifs», notamment en matière de traitement de contentieux et pour encourager la conciliation douanière comme étant l'une des orientations de la politique pénale et en tant que mesure efficace pour le règlement des litiges douaniers à l'amiable, selon les précisions de M. Bakhouche, lequel a tenu à souligner l'importance de ces rencontres.



Le ministre des Finances Laaziz Faid.

«Cette rencontre nationale organisée par la Direction générale des Douanes, en coordination avec le ministère de la Justice, vient confirmer la volonté réelle des cadres des deux secteurs de consolider les liens de coopération institutionnelle tant sur le plan central qu'opérationnel», a-t-il indiqué.

De son côté, le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, a indiqué que cet événement est désormais une tradition annuelle et constitue un «jalon essentiel pour la coopération entre ces deux secteurs», saluant les efforts communs des deux corps ainsi que le rôle important des douanes dans la protection du pays contre les crimes économiques.

M. Mamouni a rappelé les réformes prévues dans le code de procédure pénale, dans son volet lié aux prérogatives des procureurs de la République, de procéder, avec célérité, à l'affectation des marchandises saisies pour éviter leur détérioration.

«Il est inconcevable que des marchandises saisies restent sans affectation pendant des années», a-t-il estimé.

CONCILIATION DOUANIÈRE : 11 300 DEMANDES TRAITÉES EN 2023

Lors de cette rencontre, organisée en application des recommandations sanctionnant une rencontre similaire tenue l'année dernière entre le secteur de la justice et les douanes – celle-ci avait principalement porté sur le développement de la coordination et de la coopération entre les douanes et le secteur de la justice pour l'examen des contentieux douaniers dans leur volet relatif à la poursuite judiciaire et à l'application des décisions de justice afin de parvenir aux meilleurs moyens de lutte contre le crime économique –, un bilan des activités réalisées en coordination entre les deux secteurs a été présenté.

Le sous-directeur des contentieux à la DGD, le contrôleur général Abderrahmane Hamdi, a présenté le bilan des solutions proposées et des efforts consentis entre les services des douanes et le secteur de la justice pour résoudre les contentieux douaniers. Il a fait état du traitement de «11 306 demandes de conciliation douanière au cours de l'année 2023, avec une hausse de 40 % par rapport à l'année 2022». Il a souligné que ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'encouragement et de la promotion de la conciliation douanière comme alternative au règlement des contentieux, en vue d'augmenter le taux de recouvrement, d'assurer des revenus au Trésor public et de régler les dossiers en suspens.

Des actions visant le renforcement de la coopération entre les deux départements ont été exposées lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, du directeur général des Douanes, du général-major Abdelhafid Bakhouche, du premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, des cadres et des représentants d'instances et d'institutions.

Les deux secteurs examinent la possibilité de permettre le suivi électronique des affaires impliquant les services des douanes, la notification des convocations et la remise des jugements et des décisions de justice en ligne, outre la possibilité de soumettre des demandes pour obtenir des ordonnances qui autorisent, entre autres, la vente des marchandises saisies, et ce devant le président du tribunal en ligne.

Lilia A. A.

LANCÉ PAR LE MINISTÈRE DU COMMERCE

Un nouvel espace en ligne pour les importateurs

UN NOUVEL espace a été lancé hier au profit des importateurs sur la plate-forme de suivi du document de domiciliation bancaire pour les matières premières et les marchandises destinées à la revente en l'état. C'est ce qu'a indiqué un communiqué publié par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

«Ce nouvel espace permet aux importateurs de soumettre leurs différentes préoccupations et interrogations relatives aux procédures de domiciliation bancaire, à l'instar de la prolongation des délais, du changement de banque et de la modification des factures, facilitant ainsi l'opération visant à obtenir les informations requises avec rapidité et efficacité», note le communiqué.

Ce nouvel espace intervient «dans le cadre du parachèvement de la numérisation des procédures administratives, pour une prise en charge optimale des préoccupations des opérateurs économiques, en plus de s'inscrire parmi les efforts du ministère, qui tendent à améliorer les services offerts aux opérateurs économiques», selon la même source. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a invité tous les importateurs à soumettre leurs préoccupations via ce nouvel espace, sans besoin de se déplacer vers les différents services concernés.

Il convient de rappeler que le ministère avait également lancé, en mai dernier, un nouveau système électronique de cryptage des données sur la plate-forme de suivi des demandes d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Ce système vise à «améliorer l'efficacité et la transparence du traitement des demandes du document de domiciliation bancaire et sécuriser les données des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état», selon le ministère.

Rim Boukhari

WILAYAS DU SUD

Cap sur l'accompagnement des start-up

UN PROJET d'ouverture de la première agence régionale du Fonds national des start-up a été annoncé par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid, à Adrar, permettant de rapprocher les services du Fonds des start-up des porteurs de projets et de leur faciliter l'accès au financement. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

En marge du salon régional de présentation et de vente des produits des bénéficiaires du dispositif de micro-crédit dans la wilaya d'Adrar, qui se tient sur trois jours depuis le 8 juin, le ministre a affirmé que cette annonce intervient conformément aux directives de M. le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, à savoir le choix de la wilaya d'Adrar pour lancer cette première agence du genre, afin de se rapprocher davantage des start-up actives dans le sud-ouest du pays.

El-Mahdi Oualid a également annoncé le lancement de l'initiative «Tamkin», un programme d'accompagnement des porteurs de micro-projets afin de les aider à réussir leurs entreprises, dans ce sens, plus de 900 cadres seront recrutés pour assurer l'accompagnement de proximité, la sensibilisation et la formation en entrepreneuriat. Ce programme vise à atténuer les défis auxquels sont confrontés les porteurs de micro-projets lors de la création et de la gestion de leur entreprise.

En outre, le salon régional est une occasion importante pour les bénéficiaires du micro-crédit de présenter leurs produits et services à un large public. Il permettra également de sensibiliser le public au rôle du micro-crédit dans la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi, selon la même source.

R. B.

AU PREMIER JOUR DES ÉPREUVES DU BAC

Internet fortement perturbé

Dure sera cette semaine pour les 862 000 candidats au baccalauréat session juin 2024, dont les épreuves ont débuté hier. Tout porte à croire que la semaine sera tout aussi dure pour les usagers d'internet, citoyens et entreprises, en raison des coupures subies durant les épreuves, d'autant plus que ces coupures risquent de persister jusqu'à la fin du bac.



Le bac déconnecte le pays.

Pas de réseaux sociaux, pas de messageries instantanées ni aucun accès aux différents sites. L'internet a été fortement perturbé, voire impossible d'y accéder, et ce au moins durant toute la matinée. La connexion n'a été rétablie que vers 13 h, avant qu'elle ne soit coupée une nouvelle fois à partir de 15 h.

Comme chaque année, et pour éviter la tricherie et la fuite des sujets d'examen du baccalauréat, la solution a été de couper l'internet, et ce en dépit des désagréments que cela peut causer aux citoyens et aux entreprises notamment, lesquels devront patienter jusqu'à jeudi, dernier jour des épreuves.

Pour les candidats au baccalauréat, les choses sérieuses ont commencé avec le début des épreuves et tout se jouera au cours de ces cinq jours d'examen. Le coup de starter des épreuves pour cette session du baccalauréat a été donné par Abdelhakim Belaabed, ministre de l'Education nationale, depuis la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, dans la wilaya d'Adrar, avec l'ouverture des plis contenant les copies de l'épreuve de langue arabe. Une épreuve qui a été facile, selon la plupart des candidats interrogés.

A la sortie du lycée El-Idrissi, situé à la place du 1er-Mai, à Alger, les candidats commentaient les épreuves de la matinée. Aussi bien pour la filière maths que celle de maths techniques, à 11h20, les premiers candidats commençaient déjà à sortir. Le sujet de littérature arabe entre les mains, ils étaient unanimes pour dire que le sujet était abordable. «On s'attendait à ce que l'un des deux sujets évoque la cause palestinienne et c'était le cas», a indiqué un groupe de candidates rencontrées aux abords du centre d'examen.

Paraissant calme et sereine, Imène, candidate en filière maths, a estimé que l'épreuve de langue arabe était abordable et à la portée de l'élève moyen. «Pour ma part, j'ai opté pour la poésie, sur laquelle je me suis basée dans mes révisions. A mon avis, j'ai bien travaillé mais il va falloir attendre les résultats», a confié au Jeune Indépendant la future bachelière, soulignant que les épreuves les plus importantes et les plus dures pour notre filière et les autres filières scientifiques auront lieu à partir du deuxième jour, où les candidats devront passer l'épreuve de mathématiques, de physique et de sciences naturelles. «Cet après-midi, nous allons passer l'épreuve des sciences islamiques et j'espère que le sujet sera facile à traiter», a-t-elle ajouté. Un peu plus loin, au centre d'examen Haroun-Errachid, les avis des candidats de la filière gestion étaient quelque peu mitigés.

Abordés à la sortie du portail, Lemya et Inès ont soutenu, pour leur part, que «le premier sujet était abordable alors que le second était un peu difficile, ce qui les a poussées à choisir le premier».

Contrairement aux filles, un groupe de garçons a trouvé que le premier sujet était plus difficile. «On s'attendait à ce que la cause palestinienne soit évoquée dans la poésie, selon les prévisions des enseignants, malheureusement, ce n'était pas le cas. C'est ce qui nous a quelque peu chamboulés», a indiqué Anès, candidat en filière maths-techniques. Par contre, son camarade, Aymen, a jugé le sujet plus ou moins abordable. «J'ai choisi de traiter le premier sujet. Le texte était consacré à la cause palestinienne. J'ai trouvé que c'était plus facile», s'est-il réjoui.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a assuré, samedi soir, dans une interview accordée à la télévision publique, que toutes les conditions étaient réunies pour le bon déroulement de l'examen du baccalauréat. Il a soutenu que les sujets portaient sur les leçons enseignées aux classes de terminale, toutes filières confondues.

Lynda Louifi



TIZI OUZOU

Près de 20 000 candidats aux centres d'examen

ILS ÉTAIENT hier 19 926 jeunes gens et jeunes filles dans la wilaya de Tizi Ouzou à se retrouver dans les 69 centres d'examen pour passer les épreuves du baccalauréat. Le coup d'envoi officiel de cet examen de sélection pour l'entrée à l'université ou encore quelques autres instituts supérieurs assurant des études de qualité a été donné par le wali, Djillali Doumi, au lycée Mohamed-Sifer de Mekla.

Il est à relever que parmi les près de 20 000 candidats, 14.779 d'entre eux sont scolarisés et les autres, soit 5 147 subiront ces épreuves comme candidats libres. S'agissant de la répartition par sexe, il y a 11 376 filles et 8 850 garçons. Ces données chiffrées prouvent que les filles sont bien plus nombreuses. Concernant la mission de surveillance, elle est assurée par 6 500 surveillants. Il faut noter également le cas des malvoyants et autres candidats à mobilité réduite qui a été pris en compte par les organisateurs. En effet, des salles ont été aussi aménagées spécialement pour cette catégorie de candidats.

S'agissant enfin de la sécurisation des sujets, les services de la direction de l'éducation de la wilaya ont indiqué que «les sujets doivent être acheminés à partir de la direction de l'éducation sous haute sécurité, et ce dès le jour «J» que les responsables des centres d'examen doivent être appelés et durant toute la durée de l'examen à venir récupérer les sujets au niveau de la direction de l'éducation où il a été aménagé un site pour leurs prises en charge, à savoir l'hébergement et la restauration». Notons enfin que la première épreuve subie à l'occasion de ce premier d'examen a porté sur la langue arabe.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

BEM ET BAC 2024

Belabed dévoile les dates des résultats

LE MINISTRE de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a révélé que la proclamation des résultats du brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat session 2024 seront respectivement annoncés le 29 juin et le 20 juillet au plus tard.

S'exprimant lors d'une émission de la Télévision algérienne, M. Belabed a affirmé que la stabilité des cours, l'achèvement du programme dans les délais impartis et les bonnes conditions dans lesquelles se sont déroulées les épreuves auront certainement un impact positif sur les résultats.

Le ministre a indiqué que la présente session du bac a connu des nouveautés, comme l'introduction du baccalauréat filière arts, et ce en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notant que 146 élèves inscrits à cette filière passeront l'examen. Il a fait savoir qu'une quatrième correction est également prévue pour cette session avec l'adoption de la numérisation des opérations d'enregistrement, et ce dans le cadre de l'objectif «zéro papier», a-t-il fait savoir.

Concernant le volet numérisation, M. Belaabed a indiqué que ce dossier concerne tous les secteurs et avance avec une cadence accélérée, soulignant que pour son secteur, le processus est au point d'être finalisé, notamment en ce qui concerne la pédagogie, l'administration, l'organisation et les structures pour réaliser la transparence, réduire les coûts, gagner du temps et mieux contrôler la crédibilité des opérations. Il a évoqué, à ce propos, l'organisation du mouvement des personnels et de la rentrée scolaire dans de bonnes conditions, en consacrant l'égalité des chances et en évitant les recours, outre l'opération d'orientation, dernière opération à être numérisée, a-t-il dit, pour une économie de temps et d'efforts mais aussi pour orienter l'élève vers la filière qui correspond à ses souhaits et ses capacités. Il a, dans ce sens, mis en avant l'orientation scientifique et technologique de l'Etat et la création des Ecoles supérieures de mathématiques et de l'intelligence artificielle (IA) ainsi que autres écoles, qui ont boosté l'engouement pour les filières mathématiques et maths techniques, le taux d'orientation ayant atteint 10 % pour la filière mathématiques et 15 % pour les maths techniques. «Ce taux devrait atteindre 20 % lors de cette session, conformément à la politique clairvoyante du président de la République», a-t-il souligné.

S'agissant de la prochaine rentrée scolaire, le ministre a indiqué que des réformes étudiées et ciblées seront mises en œuvre, notamment à travers l'allègement des programmes d'enseignement primaire et du poids du cartable, l'augmentation du volume des activités artistiques fixé actuellement à 7 % pour atteindre 20 %, avec l'ajout d'une deuxième heure au volume horaire consacré à l'éducation physique et sportive. Il sera également procédé à l'édition d'un livre scolaire de langue anglaise, outre la dotation de 1 700 écoles primaires en tablettes électroniques, la distribution gratuite du livre numérique et l'organisation d'un examen d'évaluation des acquis pour les élèves des 1re, 2e et 3e années du cycle primaire.

Rappelant qu'un million vingt-quatre mille élèves rejoindront les bancs de l'école à la prochaine rentrée scolaire, le ministre a annoncé qu'à partir de l'année scolaire 2024/2025, l'admission en classe préparatoire sera accessible à tous, sans exception. Evoquant les inscriptions en 1re année primaire via la plate-forme numérique, le ministre s'est félicité du succès de cette opération après que le taux d'inscription ait atteint 97 %, et ce en un temps record, comparativement aux périodes précédentes. Il a salué la coordination entre son secteur et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ce qui a permis, a-t-il dit, une bonne maîtrise de l'opération.

L. L.

GÉNOCIDE À GAZA

Un nouveau carnage à Nuseirat

L'armée d'occupation sioniste a perpétré un nouvel acte de violence et de barbarie à Gaza, une région qui endure depuis neuf mois une guerre brutale. Des attaques aériennes intenses ont visé le camp surpeuplé de Nuseirat, au centre de l'enclave, avant-hier en fin d'après-midi, causant la mort d'au moins 210 civils et blessant plus de 400 autres. Ce bombardement massif, effectué dans une zone résidentielle, visait à faciliter le retrait d'une force israélo-américaine engagée dans une opération visant à récupérer des prisonniers sionistes.

La plupart des martyres ont été évacués à l'hôpital des Martyrs d'al-Aqsa, situé à proximité, bien que certains corps aient été laissés dans les rues, a déclaré Khalil al-Dagran, le porte-parole de l'hôpital.

Al-Dagran a souligné que les morts avaient tous été touchés par des tirs israéliens dans le camp de réfugiés de Nuseirat et qu'également des dizaines personnes avaient été blessées.

Les autorités palestiniennes ont fait état, avant-hier soir, de 210 martyrs palestiniens et de 400 blessés dans le massacre commis par l'armée sioniste dans le camp de Nuseirat alors que l'agression génocidaire contre Gaza est entrée dans son neuvième mois faisant, depuis le 7 octobre 2023, 37.084 martyrs et 84.494 blessés pour la plupart des femmes et des enfants.

L'armée d'occupation a également commis huit massacres au cours de ces dernières 24 heures faisant 283 martyrs et 814 blessés, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que plusieurs victimes sont toujours ensevelies sous les décombres du fait des raids et bombardements sionistes incessants contre l'enclave palestinienne.

Outre le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Gaza se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive.

L'Union européenne (UE) a fermement condamné le massacre commis par l'armée de l'occupation sioniste au camp de Nuseirat. Le haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, s'est dit «horrifié» par les informations faisant état d'un nouveau carnage visant les civils palestiniens.

«Nous condamnons dans les termes les plus fermes le bain de sang qui doit cesser dans l'immédiat», a-t-il poursuivi.

De son côté, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanaani, a fermement condamné le massacre commis avant-hier par les forces de l'occupation sioniste au camp de Nuseirat, au centre de la bande de Gaza.



Dans un communiqué, le porte-parole a condamné le massacre de Nuseirat le qualifiant de «crime horrible et choquant». Il a souligné que ce «crime» commis par l'entité sioniste à Nuseirat «est le résultat de l'inaction des gouvernements et des organisations internationales, y compris le Conseil de sécurité des Nations unies face à huit mois de crimes de guerre et de violation de toutes les règles internationales pratiqués par l'entité occupante dans la bande de Gaza».

Cette «inaction», a-t-il poursuivi, «ne fait qu'encourager les criminels à continuer d'exterminer les Palestiniens». Pour Kanaani, les pays musulmans «doivent rester unis face à ces actions et agir selon leur responsabilité humaine, morale et islamique».

Par ailleurs, le mouvement yéménite Ansar Allah, poursuit ses attaques en mer rouge contre les navires sionistes ou se dirigeant vers les ports de la Palestine occupée. Un geste fort de soutien au peuple palestinien, malgré les pressions et les frappes occidentales sur ces installations militaires et civiles.

Le mouvement Ansar Allah, au pouvoir dans le nord du Yémen et contrôlant la majeure partie de la côte yéménite de la mer Rouge, a commencé à attaquer des navires liés à Israël après le 7 octobre, en soutien aux Palestiniens, provoquant une forte réduction du trafic maritime dans le canal de Suez.

LE PRÉCIEUX SOUTIEN YÉMÉNITE

Un missile a touché un cargo avant-hier au soir au large du Yémen. Le mouvement Ansar Allah n'a pas encore revendiqué l'attaque mais ses actions en soutien aux Palestiniens de Gaza se multiplient en Mer Rouge.

Un incendie s'est déclaré sur un navire au large des côtes du Yémen après avoir été touché par « projectile indéterminé », a rapporté le Bureau des opérations commerciales maritimes (UKMTO) de la marine britannique sur le réseau social X.

L'incident s'est produit à 70 milles marins au sud-ouest du port d'Aden. Le navire a poursuivi sa route, et aucune victime n'a été signalée.

Il s'agit du deuxième incident impliquant des navires dans le golfe d'Aden au cours des dernières 48 heures. Dans la nuit, l'UKMTO a aussi signalé une attaque contre un navire à 80 milles marins au sud-est d'Aden. L'agence a conseillé aux navires de traverser la zone avec prudence et de signaler toute activité suspecte.

«Un cargo battant pavillon d'Antigua-et-Barbuda a été frappé par un missile 83NM au sud-est d'Aden (Yémen). Un incendie s'est déclaré mais a été neutralisé. Des personnes à bord de petites embarcations alentours ont ouvert le feu sur le navire durant l'incident», a de son côté indiqué la société de sécurité maritime britannique Ambrey, qui n'a pas fait état de blessés.

Pour empêcher les Houthis de poursuivre leurs attaques sur les navires commerciaux, les États-Unis et le Royaume-Uni, aidés par l'Australie, Bahreïn, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, procèdent depuis le 12 janvier dernier à des frappes sur les installations militaires des rebelles yéménites. L'Union européenne a elle également lancé sa propre mission en Mer Rouge, «Aspides» (bouclier en grec ancien), avec le concours de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grèce ainsi que de l'Italie. Une opération qui se veut strictement défensive.

Des opérations qui n'ont pas dissuadé le mouvement Ansar Allah de poursuivre ses actions. Le 6 juin dernier, ce dernier a aussi dévoilé un nouveau missile hypersonique, nommé «Palestine» et peint aux couleurs du keffieh. Une arme qui ressemble à un missile hypersonique iranien, selon Associated Press.

Mohamed M.

LIBAN

Les bombardements sionistes tuent davantage de civils

DES BOMBARDEMENTS sionistes ont visé hier plusieurs régions dans le sud du Liban, faisant deux morts et déclenchant d'importants incendies, a rapporté l'Agence nationale d'information (Ani). Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gaza, le Hezbollah libanais échange régulièrement des tirs avec l'armée d'occupation sioniste. Au cours des dernières semaines, les bombardements sionistes se sont intensifiés et la riposte du mouvement de la résistance libanaise est de plus en plus importante, déclenchant des incendies des deux côtés de la frontière.

«Un drone sioniste a mené une attaque aérienne avec deux missiles guidés, ciblant un café de Aïtaroun et tuant le propriétaire du café, Ali Khalil Hamad, 37 ans et un jeune homme, Moustafa A. Issa», a indiqué l'Agence (Ani). L'agence a également fait état d'une «frappe aérienne violente» sur le village de Khiam, également dans le sud du Liban.

Dans la soirée, le Hezbollah a annoncé qu'un de ses combattants, Radwane A. Issa a été tué par des tirs sionistes et déclaré dans des communiqués distincts avoir mené une série d'attaques contre des positions sionistes frontalières. Le groupe a indiqué que ses attaques intervenaient «en riposte aux agressions de l'ennemi sioniste notamment à Aïtaroun où deux personnes sont mortes en martyrs», à «Khiam et à Markaba».

L'entité sioniste, qui bombarde constamment le sud du Liban, utilise du phosphore blanc dans ses raids. Un rapport de Human Rights Watch publié avant-hier accuse l'entité sioniste d'utiliser cette substance qui entraîne d'importants incendies et cause de nombreuses brûlures au deuxième et troisième degré.

« L'utilisation généralisée du phosphore blanc par Israël dans le sud du Liban met les civils en danger et contribue au déplacement de civils», a alerté Human Rights Watch (HRW) dans son rapport.

Cette substance chimique «dispersée dans les obus d'artillerie, les bombes et les roquettes» s'enflamme au contact de l'oxygène, rappelle l'ONG. Au-delà des incendies ravageurs sur les zones d'habitations et les terrains agricoles, le phosphore blanc entraîne des souffrances «à vie».

«Les effets les plus graves du phosphore blanc sont les effets cutanés, qui peuvent inclure des brûlures du deuxième et du troisième degré pouvant entraîner des brûlures nécrotiques profondes très importantes et de toute l'épaisseur», a précisé le Dr Tharwat Zahran, toxicologue médical et professeur adjoint de médecine d'urgence à l'Université américaine de Beyrouth, interrogé dans le rapport de l'ONG.

Son utilisation est réglementée par le Protocole III de la Convention sur certaines armes classiques de l'ONU de 1983, auquel Israël n'a pas adhéré, contrairement au Liban.

«Le Protocole III interdit l'utilisation d'armes incendiaires larguées par aéronef dans les «concentrations de civils» et limite l'utilisation licite d'armes incendiaires lancées depuis le sol dans les zones où il y a des concentrations de civils», explique HRW. Son utilisation au Liban ne répond pas par ailleurs à «l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pour éviter de nuire aux civils».

ENORMES PERTES À COURT ET À LONG TERME

Human Rights Watch «a vérifié l'utilisation de munitions au phosphore blanc par les forces israéliennes dans au moins 17 municipalités du sud du Liban depuis octobre 2023, y compris cinq municipalités où des munitions à explosion ont été illégalement utilisées au-dessus de zones résidentielles peuplées».

Son utilisation «nuit sans discernement aux civils et a conduit de nombreuses personnes à quitter leurs foyers», a indiqué un membre de l'association travaillant sur le Liban.

Dans le sud du Liban, plus de 90 000 personnes ont dû fuir leurs maisons en raison des bombardements israéliens. De surcroît, selon un article de Libnaews en avril dernier, 800 hectares de terres agricoles ont été complètement ravagées, 340 000 animaux sont morts et environ 75% des agriculteurs ont perdu leur dernière source de revenus. Cette situation a poussé le gouvernement libanais à qualifier le sud du pays de zone «en difficulté agricole».

Ce n'est pas la première fois qu'Israël est pointé du doigt par des ONG internationales. Deux rapports publiés le 7 décembre dernier par Amnesty International et Human Rights Watch appelaient à une enquête pour crime de guerre à l'encontre de l'entité sioniste suite à deux frappes menées contre un groupe de journalistes au Liban le 13 octobre dernier. Frappes qui «constituent probablement une attaque directe contre des civils qui doit faire l'objet d'une enquête en tant que crime de guerre», notait dans son enquête Amnesty International, estimant qu'il n'y avait aucune preuve «indiquant la présence de combattants ou d'objectifs militaires sur le site des frappes».

R.I.

IRAN

Six candidats en lice pour l'élection présidentielle

Six candidats, la plupart conservateurs, ont été autorisés à concourir à l'élection présidentielle du 28 juin courant destinée à remplacer Ebrahim Raïssi, mort dans un accident d'hélicoptère le 20 mai dernier, a annoncé hier le ministère de l'intérieur.



Ces candidats ont été sélectionnés par le Conseil des gardiens de la Constitution, un organe non élu dominé par les conservateurs et chargé de superviser le processus électoral. Ces candidats ont été sélectionnés parmi quatre-vingts personnalités ayant déposé leur candidature.

Parmi ceux qui pourront faire campagne, figurent le président conservateur du Parlement, Mohammad Bagher Ghalibaf ; le maire de Téhéran, Alireza Zakani et Saïd Jalili, l'ancien négociateur ultraconservateur du dossier nucléaire.

D'autres « candidats » ont été sélectionnés : Amir Hossein Ghazizadeh Hashemi, le chef ultraconservateur de la Fondation des martyrs, et Mostafa Pourmohammadi, ancien ministre de l'intérieur. Le seul réformateur en lice est Masoud Pezeshkian, un député de la ville de Tabriz (Nord-Ouest) et ancien ministre de la santé.

En revanche, le Conseil a disqualifié le populiste Mahmoud Ahmadinejad, qui souhaitait briguer, à 67 ans, le poste de président qu'il a occupé de 2005 à 2013. Il avait déjà été écarté aux présidentielles de 2021 et 2017. Un autre vétéran de la République islamique, Ali Larijani, ancien président du Parlement considéré comme modéré, a également été rejeté.

A l'élection de 2021, ce même conseil n'avait retenu que sept candidats sur les 592 postulants, invalidant de nombreuses personnalités réformistes et modérées. Ce qui avait ouvert la voie à Ebrahim Raïssi, le candidat du camp conservateur et ultraconservateur, facilement élu au premier tour. Seuls 49 % des électeurs iraniens avaient participé à ce scrutin, soit le plus faible taux pour une présidentielle depuis la révolution islamique de 1979.

Il convient de rappeler que la mort du président iranien et de son ministre des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian dans le crash tragique de l'hélicoptère présidentiel en Azerbaïdjan oriental, une province au nord-ouest du pays, a secoué le pays et le monde entier. Le chef de l'Etat iranien était sur le chemin du retour après avoir inauguré dans la province de l'Azerbaïdjan oriental un barrage, en compagnie de son homologue azerbaïdjanais, Ilham Aliev, à la frontière entre les deux pays. Selon la Constitution iranienne, en cas de vacance du poste du président, le pays doit observer une période de transition de deux mois environ, avec la mise en place d'un Conseil présidentiel provisoire qui comprend le premier vice-président, le président du Parlement et le chef de l'autorité judiciaire, qui est chargé d'organiser de nouvelles élections d'ici à 50 jours. En attendant, c'est le premier vice-président qui est chargé de gérer les affaires courantes du pays.

R.I.

NIGER

Les derniers soldats américains quittent le pays

PRÈS de 300 soldats américains ont quitté hier le Niger. Niamey a rompu un pacte de défense qui permettait à Washington de gérer une base de drones au Sahel. Les autorités nigériennes avaient jugé inacceptables les menaces de sanctions américaines en cas de contrat de vente d'uranium à l'Iran. Des unités américaines, dont le nombre n'a pas été précisé, ont quitté le Niger, avec le départ d'un avion de transport Globemaster III de l'US Air Force de la célèbre base aérienne 101 de Niamey.

Les États-Unis ont entamé le processus de retrait de leurs troupes du Niger, a annoncé avant-hier le Commandement de l'Afrique du Département américain de la Défense, dans un communiqué conjoint avec son homologue nigérien.

«Depuis la signature de l'accord sur le retrait des troupes américaines le 19 mai 2024, plus de 269 éléments sur 946 et plusieurs tonnes de matériels ont déjà quitté le Niger», ont précisé le chef d'état-major de l'armée de terre du Niger, le colonel Mamane Sani Kiaou, et le général de division Kenneth Ekman, du ministère américain de la Défense dans un communiqué commun le 8 juin.

Le Département américain de la Défense a également envoyé un contingent pour «fournir un soutien logistique» et «assurer un retrait efficace». L'«accord de désengagement » des troupes américaines signé le 19 mai dernier précisait que le dernier soldat américain devra être parti « au plus tard le 15 septembre 2024 ».

L'État d'Afrique de l'Ouest a mis fin à sa coopération sécuritaire avec Washington, invoquant l'échec du contingent américain à aider Niamey face aux djihadistes qui sévissent dans la région du Sahel depuis des décennies.

Le Premier ministre nigérien Ali Mahamane Lamine Zeine avait aussi révélé le 14 mai dans le Washington Post que les États-Unis avaient intimé le Niger de ne pas se rapprocher de la Russie et de l'Iran, menaçant également le pays de sanctions en cas de vente d'uranium à l'Iran.

Les États-Unis se sont engagés à mener à bien un «retrait sûr, ordonné et responsable», a écrit vendredi le ministère de la Défense, alors que certains à Washington ont fait part de leurs inquiétudes quant au fait que le retrait pourrait refléter le départ bâclé des États-Unis d'Afghanistan en 2021.

«Je crains que l'administration ne gère ce retrait de la même manière que le retrait d'Afghanistan», a déclaré le mois dernier le membre du Congrès Matt Gaetz, appelant Washington à donner la priorité à la sécurité des troupes américaines.

Les militaires ont pris le pouvoir en juillet 2023 au Niger après un coup d'Etat ayant renversé le président Mohamed Bazoum en juillet 2023. Les militaires ont d'abord exigé le départ des soldats français qui participaient à lutte contre les groupes terroristes qui frappent le Niger. Le dernier soldat français est parti le 22 décembre 2023.

Le Niger, le Burkina Faso et le Mali, qui se sont émancipés tous les trois de la présence occidentale, développent leur coopération dans le cadre de l'Alliance des États du Sahel. Ils se sont tournés vers de nouveaux partenaires, notamment la Russie.

TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT EN RDC

Trois Américains parmi les accusés au procès

DES CITOYENS américains, britanniques et canadiens figurent parmi la cinquantaine de suspects jugés pour leur rôle présumé dans la tentative ratée de renversement du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC).

Les accusés dans cette affaire, notamment les citoyens américains, britanniques, canadiens et belges, ont comparu avant-hier devant le tribunal militaire à Kinshasa, la capitale de la RDC. Ils sont accusés d'association de malfaiteurs, de meurtre, de terrorisme et d'autres infractions pour leur rôle présumé dans la tentative de coup d'État manqué du mois dernier.

Les chefs d'accusations ont été lus aux suspects à l'ouverture de leur procès sous une tente à l'extérieur de la prison militaire de Ndolo. S'ils sont reconnus coupables, certains des participants présumés au coup d'État pourraient être condamnés à la peine de mort ou à de longues peines d'emprisonnement. Le juge Freddy Ehume a qualifié les actions des trois Américains de « punissables de mort ». Le procès en plein air a été diffusé en direct sur une chaîne de télévision locale.

Un groupe d'hommes armés en uniforme militaire a temporairement occupé le bureau du président de la RDC Félix Tshisekedi le 19 mai dernier à Kinshasa après avoir pris d'assaut la maison de Vital Kamerhe, le ministre de l'Économie sortant et candidat à la présidence de l'Assemblée nationale. Six personnes auraient été tuées pendant les raids, dont deux officiers de police chargés de protéger Vital Kamerhe.

Le chef présumé du coup d'État était Christian Malanga, un ancien politicien de la RDC qui a obtenu la citoyenneté américaine en vivant en exil. Il a été tué par les forces de sécurité lors de la tentative de renversement du gouvernement, indique un porte-parole militaire de la République. Son fils de 21 ans, Marcel Malanga, est l'un des citoyens américains accusés d'avoir pris part au complot.

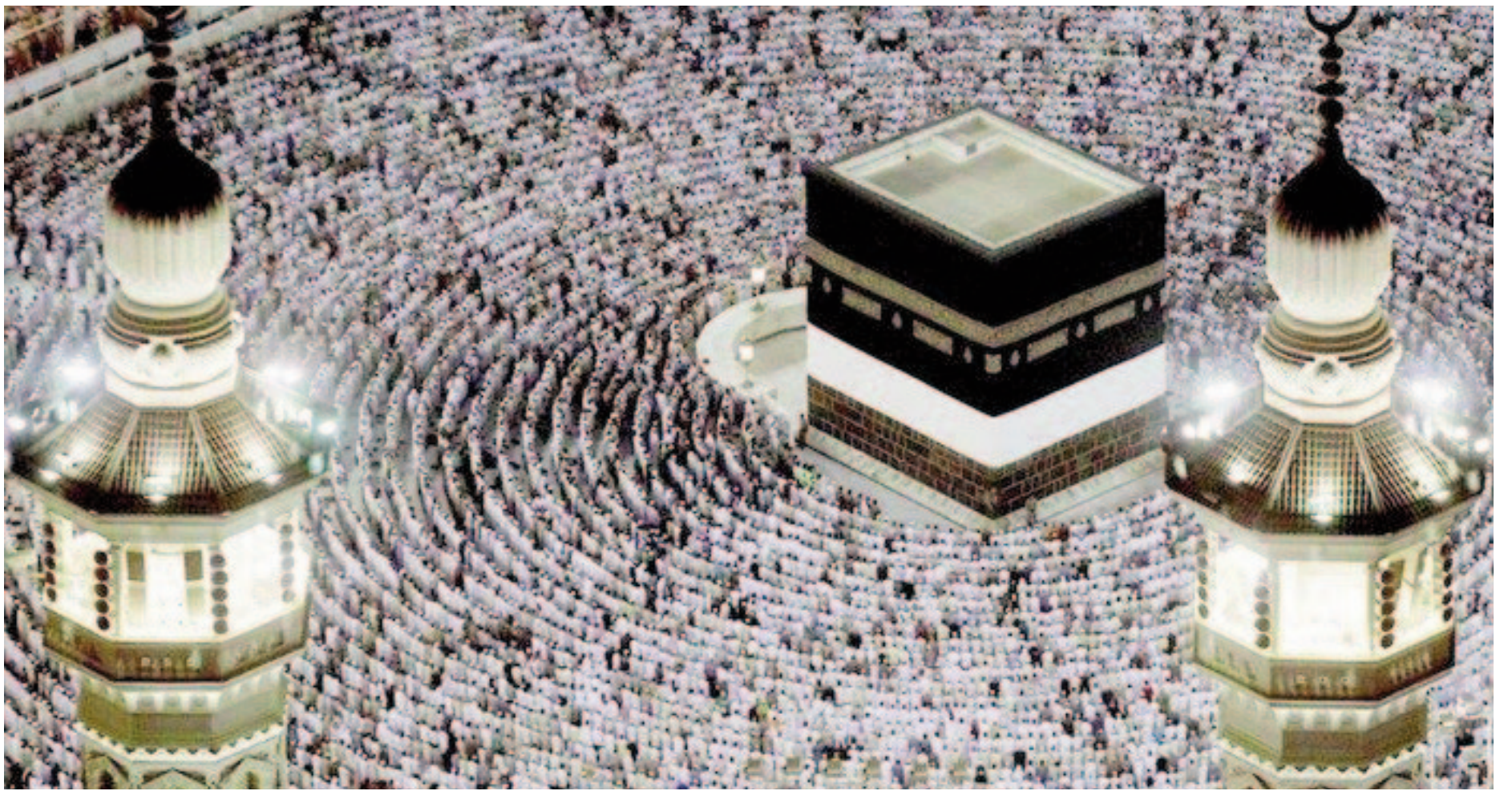
La RDC a levé son moratoire sur la peine de mort au mois de mars, indiquant qu'elle était nécessaire pour débarrasser l'armée des traîtres et pour répondre à la montée du terrorisme. Tshisekedi a remporté un second mandat présidentiel en décembre avec 73 % des suffrages exprimés lors d'une élection contestée.

Plus tôt dans l'année, le gouvernement de Tshisekedi a demandé aux Casques bleus des Nations unies de quitter le pays, affirmant qu'ils n'avaient pas réussi à protéger les civils contre les groupes rebelles armés. La mission de l'ONU a opéré en RDC pendant deux décennies et a impliqué des milliers de soldats, principalement originaires du Pakistan. Les forces de sécurité de la RDC ont pris 14 bases de l'ONU alors qu'elles s'apprêtaient à combattre les insurgés.

R.I.

POUR TOUT PÈLERINAGE

Un bilan spirituel s'impose au préalable



Par Cheïkh Tahar Badaoui

• les rites de lapidation (Radjm) de Satan, le jour de l'Aïd Al Adha (10ème jour) et les journées suivantes,
• tout ou partie de la démarche obligatoire entre les Monts As Safa et Al Marwa,
En outre, le pèlerin devra sacrifier une offrande :
• s'il commet un délit touchant à la sacralité de l'enceinte bénie de la Mecque, en s'adonnant soi même à la chasse d'un gibier, ou en aidant les autres à le faire, pour lui ou pour les autres, ou à en consommer à bon escient, ou enfin en y abattant des arbres et y en arrachant des herbes, à l'exception de El Idhkhir (plante aromatisée dont la cueillette fût permise par le Prophète, à la demande de son oncle 'Abbas)
• s'il effectue le pèlerinage sous forme de jouissance « Tamatou' » ou de fusion (qiran). A noter que la troisième forme du pèlerinage dit Ifrâd (seul) ne nécessite guère le sacrifice de l'offrande.
• Si en cas d'empêchement à cause d'un évènement imprévisible ou inévitable ou qu'on ne peut surmonter, le pèlerin serait astreint à rompre les rites du pèlerinage ou de la 'Umra. Il devra refaire, les années à venir dans le cas du possible, les rites déjà effectués, s'il s'agit pour lui d'un premier pèlerinage, sinon il n'est guère tenu à les répéter. Le Verset 196 de la Sourate dite « Al Baqarah » stipule à ce sujet :«Et accomplissez pour Allah le pèlerinage et l'Umra. Au cas où vous seriez empêchés, il `vous serait indiqué de faire un sacrifice dans le cadre de vos possibilités… ».
Cette attitude fût scrupuleusement suivie par notre Prophète, Salut Divin Sur Lui et Ses compagnons, lorsqu'ils furent empêchés par les païens de la Mecque et bloqués à Al Hudeybia, circonstance qui suscita à l'époque, la conclusion d'un Pacte de paix entre les parties antagonistes.
• Enfin, celui qui ne peut pour des raisons matérielles sacrifier une offrande, se doit de jeûner trois jours pendant son séjour à la Mecque, avant l'achèvement des rites du pèlerinage, et sept autres après son retour chez soi, comme le prescrit expressément le Saint Coran.
Ceci étant clarifié, il importe de tracer ci-après pour notre pèlerin, que Dieu exauce ses vœux et agrée auprès des siens et réserve une vie de bonheur d'ici-bas et dans l'Au-delà, un itinéraire qu'il suivra aisément sans handicap sérieux ni ambiguïté pour aboutir aux finalités de cet acte cultuel qui est des plus solennels.
Le pèlerinage à la maison Sainte, à la Mecque, est une obligation pour quiconque en trouve le moyen parmi les Musulmans libres et adultes une seule fois dans la vie. Le terme « sabil » en arabe signifie le chemin conduisant à la Mecque, la possibilité d'y arriver soit à dos d'une monture (ou en véhicule) ou à pied à condition qu'on soit bien portant, d'autant plus que l'un des principes immuables de l'Islam est l'aisance et non l'handicap ou la gêne.
Le fidèle devra se mettre en état de sacralisation à partir du Miqât (un endroit déterminé en un moment déterminé). Or le Miqât des pèlerins de la Syrie, d'Egypte et du Maghreb c'est Al Djohfa. Si ces pèlerins passent par Médine, il serait préférable pour eux de se mettre en état de sacralisation au Miqât de ses habitants, à savoir Dhul hulayfa. Le Miqât des habitants de l'Iraq est Dhât Irq, celui des habitants de Nadjd, est Qarn. Quiconque de ceux-là passe par Médine il lui incombe de se mettre en état de sacralisation à partir de Dhul hulayfa, puisque au-delà il n'y a point d'autre Miqât. Le pèlerin, ou celui qui fait la Umra commence l'état de sacralisation à la suite d'une prière, obligatoire ou surérogatoire et dit : « Je réponds à ton appel Seigneur, je réponds à ton appel. Tu n'as point d'associé, je réponds à ton appel, Seigneur, je réponds à ton appel. Tu n'as point d'associé, je réponds à ton appel. La louange, le bienfait et la souveraineté sont à Toi. Tu n'as point d'associé ». Après cette invocation le pèlerin devra exprimer son intention, que ce soit le pèlerinage ou la 'Umra.
Entré à la Mecque il devra cesser ses invocations et commencer la circumambulation (autour de la Maison Sainte) et la course (entre As Safa et Al Marwa). Ceci fait, il aura à reprendre la dite telbya (invocation de sacralité) jusqu'au coucher du soleil du jour de 'Arafat et jusqu'à son arrivée à l'endroit de rassemblement des pèlerins au dit endroit.
Il est recommandé de faire son entrée à la Mecque à partir de l'endroit qui s'appelle « kadaa », au haut de la Mecque, pour en sortir de l'endroit qu'on appelle « kuda ». Si le pèlerin trouve un autre accès ou une autre sortie il n'y aura nul inconvénient à le faire.
Entré à la Mecque, le pèlerin devra pénétrer au sein de la Mosquée Sainte, de préférence par la porte de Beni Shaïba, toucher la pierre noire, l'embrasser si possible, ou simplement la toucher, et porter sa main à sa bouche sans l'embrasser ou enfin, lui faire un signe de la main. Ceci fait, il effectuera la circumambulation, en ayant la Maison Sainte à sa gauche, sept fois, dont trois, en trottant et quatre, en marchant normalement.
Chaque fois qu'il passe par le coin de la pierre Noire, il devra la toucher comme précédemment et invoquer Dieu par le « Tekbir », en précisant ici qu'il n'aura pas à baiser le Coin Yéménite, mais le toucher simplement de la main et porter la main à la bouche sans la baiser. La circumambulation accomplie, le pèlerin effectuera, après, deux rak'at près de la Station d'Abraham, toucher la Pierre noire si possible, et sortir vers le Mont As Safa, au dessus duquel il devra se tenir, visage au Temple sacré, pour invoquer le Seigneur.
Sur ce, il se dirigera vers le puits à eau bénite « Zemzem » pour boire jusqu'à sa satisfaction, et ensuite vers « Al Multazim » où il invoquera Dieu le Tout Puissant, afin d'agréer ses actions et lui accorder une vie des plus paisibles d'ici-bas et dans l'Au-delà.
Puis, il se dirigera vers Al Marwa en trottant également, au milieu de la vallée. Arrivé à Al Marwa, il doit s'y tenir, le visage vers la Ka'ba, pour invocation, après quoi il fera, de même, la trotte vers le Mont As Safa et répétera ces agissements sept fois, se tenant ainsi quatre fois sur As Safa et quatre fois sur Al Marwa .
Le pèlerin effectuant la 'Umra, se verra ainsi par l'accomplissement de ces rites, désacralisé : c'est-à-dire qu'il pourra jouir normalement de sa vie sans restriction aucune, jusqu'au 8ème jour, dit jour de la Tarwiya, à charge pour lui, bien entendu, de sacrifier une offrande, ou de jeûner trois jours à la Mecque pendant la période du pèlerinage et sept autres une fois rentré chez lui.
Les pèlerins optant pour l'Ifrâd (seul) ou le Qirân (fusion de la «'Umra dans le Hadj), ceux là ne devront en aucune façon se désacralisés, jusqu'à l'achèvement total ou partiel des rites, notamment après la station sur le Mont Arafat.
Le jour de la Tarwiya, tous les pèlerins de quelque option qu'ils soient, devront se rendre à Mina où ils effectueront les offices de Dhohr, de 'Asr, de Maghreb, de 'Icha et du Subh, (prière du lendemain à l'aube). Ils se dirigeront tous vers le Mont 'Arafat, sans omettre pendant toutes ces courses de répéter l'invocation précitée,

jusqu'au coucher du soleil, en s'arrêtant sur leur passage à la Mosquée de « Namira » où ils feront leurs ablutions.
Ils y effectueront les prières de Dhohr et Asr, celles-ci abrégées, à deux rak'at l'une, sous la direction d'un Imam, lequel est chargé de prononcer après ces offices abrégées, une allocution d'orientation et de conseils à l'attention de ce grand public. Ils y resteront, visages orientés de préférence vers la Ka'ba, en invoquant le Seigneur comme bon leur semble jusqu 'au coucher du soleil, de ce jour solennel de 'Arafat.
Les pèlerins, suivront, par la suite, l'Imam dans sa marche hâtive vers Muzdalifa ; où ils effectueront sous sa guidance les prières de Maghreb, de 'Aicha, seule la prière de 'Icha étant abrégée. A l'aube du 1Oème jour (jour de la fête de l'Aïd Al Adha), ils s'acquitteront de l'office de Subh, et se tiendront avec leur Imam à l'emplacement sacré.
Ensuite, ils se dépêcheront, peu avant le lever du soleil vers Minā, prépareront chacun, sa monture et hâteront le pas à la vallée de Muhassir, d'autant plus qu'il s'agit pour eux, de traverser l'endroit où les troupes du tyran Abraha, qui voulut détruire le Temple sacré, furent entièrement décimées. Car, marcher lentement ou s'attarder ne serait-ce qu'un laps de temps, là où la malédiction divine frappa les mécréants, serait blasphème et irrationnel.
Le Saint Coran décrit ce trajet comme suit : « Ce n'est pas un péché que d'aller en quête de quelque grâce de votre Seigneur. Puis, quand vous déferlez depuis 'Arafat, invoquez Allah, à « Al Maš'ar Al Haram » (Al Muzdalifa). Et invoquez-Le comme Il vous a guidé dans la bonne voie, alors que vous étiez égarés auparavant. Ensuite, déferlez par où les gens déferlèrent, et demandez pardon à Allah, car Allah, Est Pardonneur et Miséricordieux. » (Sourate dite « Al Baqarah » ou dite « La Vache » Versets 198 et 199). L'expression coranique « d'aller en quête de quelque grâce » est assez fréquente dans le langage du Saint Coran.
Ainsi, plusieurs commentateurs exégètes y voient le profit que les hommes tirent du commerce, pendant la période du pèlerinage, profit considéré d'ailleurs licite et une grâce du Seigneur. A préciser à ce titre, que le Verset 198 suscité, vint abolir la pratique païenne des Mecquois de la période antéislamique, pratique faisant que ces pèlerins s'arrêtèrent à Muzdalifa et s'abstinrent d'aller jusqu'au Mont 'Arafat.

Après avoir passer la nuit à Muzdalifa, les pèlerins devront quitter ce Territoire sacré, au lever du soleil mais après qu'ils y aient ramassé seulement les sept cailloux destinés à lapider le Satan maudit. Arrivé à Minā le pèlerin se dirigera vers la grande stèle dite Djamra de Akaba où ils lanceront, chacun, en ce 10ème jour du mois, les sept cailloux dont il s'agit, de la grosseur d'une fève, sans oublier bien entendu, d'invoquer le Dieu en disant le Tekbir chaque fois qu'ils lancent un caillou. Ceux qui devront immoler leurs bêtes, le feront, aussitôt qu'ils aient achevé le rite de lapidation, raseront entièrement ou seulement une partie de leurs cheveux, puis déferleront à la Mecque où ils s'acquitteront du quatrième fondement du pèlerinage à savoir les sept tournées autour du Temple sacré ou le circuit de l'Ifadha, à l'image de celui qu'ils firent à leur arrivée à la Maison sacrée.
Les pèlerins retourneront à Mina et y passeront trois jours. Après midi de chacun de ces trois jours ils devront lancer sept cailloux contre la djamra qui suit Minā, en disant le Tekbir à chaque jet.
Ceci fait, ils lanceront de même les deux stèles (djamra), la moyenne et la petite, chacune, de ce nombre de cailloux en invoquant Dieu en disant « Allahou Akbar » ou Dieu Est Grand, avant chaque jet. Ils devront y implorer suffisamment le Seigneur et y demander le Pardon et la Grâce, à la suite du lancement de la première et de la deuxième djamra (moyenne et petite stèle).
Par ailleurs, les pèlerins n'auront nullement besoin de s'attarder près de la grande stèle ou djamra de Akaba, et devront aussitôt s'en aller. Le troisième jour d'immolation, les pèlerins auront à se rendre à la Mecque, après avoir ainsi, accomplit les rites de leur pèlerinage. S'ils préfèrent se contenter de deux jours, passés à Minā, ils pourront dans ce cas lancer les cailloux et s'en aller.
Avant de quitter le Territoire sacré de la Mecque les pèlerins devront remercier le Seigneur pour les avoir guider sur le chemin de la vertu et de la piété en opérant autour du Temple sacré des circumambulations d'adieu, à l'image des circuits déjà effectués.
Hormis les pèlerins à option « Ifrâd », les autres devront, après les sept tournées autour du Temple sacré, refaire le trajet va et vient entre les Monts As Safa et Al Marwa, compté, cette fois, comme fondement du pèlerinage ; ceux de l'Ifrâd l'ayant déjà effectué à leur arrivée. Ceux là le feront, lorsqu'ils effectueront la 'Umra, une fois les rites du Hadj achevés.
En ce qui concerne le pèlerinage des femmes, celles-ci sont astreintes aux mêmes conditions d'accomplissement des rites que les hommes ; sauf qu'elles ne peuvent effectuer les sept tournées autour du Temple sacré, lorsqu'elles sont en état d'impureté biologique. Elles pourront en revanche, effectuer aisément tous les autres rites du pèlerinage et ceux de la 'Umra. De même, elles devront s'abstenir, pendant leur période, d'effectuer les offices de prière, dont la pureté physique notamment, reste une condition sine qua non de validité. Une fois purifiées, elles devront s'acquitter à ce moment là, des rites interrompus ou non entrepris.
Nous dirons en résumé que certains exégètes préfèrent la sacralisation avec l'intention de faire, le pèlerinage Ifrâd (seul) aux autres formules parce qu'il laisse, selon eux, le pèlerin plus longtemps en état de piété et de sacrifice. Mais les autres formules ont également le même mérite que l'Ifrâd, d'autant plus que le Prophète, lui-même, Salut Divin Sur Lui, recommanda à ses Compagnons lors du Pèlerinage d'adieu, d'effectuer les deux formules, de jouissance et d'union, hormis les pèlerins ayant accompagné leur cheptel en guise d'offrande. Ceux là se mirent en état de sacralisation, suivant ainsi les pratiques de notre Vénéré Prophète.
Il convient de préciser en outre que, quiconque, en dehors des habitants de la Mecque, effectuera le pèlerinage réuni à la Umra ou de jouissance, aura à sacrifier une offrande qu'il immole ou égorge à Minā s'il s'arrête à Arafat, sinon il le fera à la Mecque, à Al Marwa après l'avoir passé en territoire sacré à travers le territoire profane. Si le pèlerin ne trouve point d'offrande il n'aura qu'à jeûner trois jours au cours du pèlerinage, à savoir à partir du jour de sacralisation jusqu'au jour d'Arafat. S'il rate cette chance, il aura à jeûner les jours de Minā et sept jours à son retour à son pays.
Le pèlerinage de jouissance consiste pour le pèlerin ; à se mettre à l'état de sacralisation, d'abord pour la 'Umra. Une fois sa 'Umra achevée, il se désacralisera pendant les mois de pèlerinage. Il aura ensuite à s'acquitter des rites du pèlerinage le moment venu, bien entendu, au cours de la même année, avant qu'il ne retourne chez lui. Ainsi, il entreprendra son état de sacralisation à la Mecque s'il s'y trouve. Toutefois celui qui veut effectuer la 'Umra devra obligatoirement se mettre à l'état de sacralisation non à l'intérieur du Territoire sacré de la Mecque, mais en dehors de celui-ci.
Le pèlerinage réuni à la Umra consiste, pour le fidèle, à se mettre à l'état de sacralisation avec l'intention de faire le Hadj et la Umra en même temps : c'est-à-dire qu'il doit d'abord effectuer la 'Umra. De même il est considéré comme ayant opté pour un pèlerinage de fusion, s'il s'acquitte du pèlerinage, immédiatement après qu'il ait effectué la 'Umra, mais avant de faire la circumambulation et les prières à la Maison Sainte. Quant aux habitants de la Mecque, optant pour les formules de Jouissance et de Qirān, ceux-là n'auront guère pour ce faire, à sacrifier d'offrandes.
Celui qui effectue la 'Umra avant que n'interviennent les moments sacrés du pèlerinage, puis effectue le pèlerinage normalement comme il est prescrit, dans ses mois convenus, ne saurait être considéré comme ayant opté pour un pèlerinage de jouissance.
Quiconque, sacralisé, tue du gibier aura à expier en tuant un nombre égal de têtes de bétail, d'après un jugement prononcé par un juge équitable parmi les 'Ulémas Musulmans. L'endroit où ces sacrifices doivent être égorgés est Minā, si le pèlerin concerné stationne à Arafat, sinon, c'est la Mecque. Il doit faire passer son offrande par cet endroit ou cet autre du territoire non sacré. Il aura toutefois à choisir en cas d'incapacité financière entre cette formule d'expiation et celle de « la kaffara », à savoir de nourrir un certain nombre de pauvres, proportionnellement à la valeur du gibier tué. En cas d'incapacité, il aura alors à se racheter par le jeûne d'un jour pour chaque mudd de nourriture qu'il aurait à offrir aux pauvres, et un jour complet pour la fraction d'un mudd.
La 'Umra est une tradition certifiée une seule fois dans la vie. Il est recommandable pour quiconque quittant la Mecque à la suite du pèlerinage ou de la 'Umra de prononcer à haute voix, en guise de remerciements au Seigneur, cette invocation du Prophète, Salut Divin Sur Lui : « Nous retournons repentants, adorant notre Seigneur, Le louant. Allah A tenu Sa promesse, A rendu vainqueur Son serviteur, et A anéantit, Seul, les factions. », sans omettre de finir ce périple solennel par la visite du Tombeau sacré du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, les deux tombes de Ses Compagnons Abu Bakr et 'Umar dormant à Ses côtés, que Dieu agrée leur âme, ainsi que les autres lieux et sites historiques, au sein et aux alentours de Médine.
Il serait fort recommandé de prier dans cet endroit sacré du paradis (Tombeau du Prophète) au moins une quarantaine d'offices, en sachant qu'une prière à la Maison sacrée de la Mecque équivaut à cent mille effectuées ailleurs, à l'exception de la Mosquée de Médine où se situe le Tombeau sacré du Prophète, la prière ici, équivaut à mille autres ailleurs, et la mosquée sacrée de Jérusalem « Al Qods », où un office de prière équivaut à cinq cent autres ailleurs, que Dieu la purifie et ses alentours des souillures du sionisme.

4°) APPROCHE ANALYTIQUE DES PRATIQUES DU PÈLERINAGE

a) La période du pèlerinage et le dessein d'un tel choix

L'Islam a fixé pour le déroulement du Pèlerinage une série de mois connus dans le calendrier hégirien. Il s'agit en effet des mois de Choual, Dhou El-Qi'da et Dhou El-Hijja. Le mois de Choual - succédant au mois de Ramadhan – jouit dans la conception de l'islam, d'un double mérite, d'autant plus qu'il se constitue comme étant une continuation de l'élévation spirituelle, rectitude morale que le musulman a pu acquérir durant son jeûne et ses veillées pieuses des nuits de Ramadhan. En effet, il est d'une part, le premier des mois du pèlerinage, et d'autre part, le mois qui précède les mois sacrés, Dhou-El Qi'da, Dhou-El Hijja et Mouharem.
Le Saint Coran, accordant aux mois du pèlerinage la même importance que le pèlerinage lui-même, se penche très énergiquement sur la sacralité des mois sacrés, du fait que ceux-ci, représentent un symbole de paix et cessation des hostilités, en attirant l'attention du croyant sur les opportunités que lui offrent ces mois, afin de l'inciter à multiplier les œuvres de piété et de bienfaisance et donner à son âme, les moyens de transcender les intentions belliqueuses et les tendances à l'oppression et aux injustices.
Au sujet des mois de pèlerinage, le Saint Coran stipule : « Le pèlerinage a lieu dans des mois connus. Si l'on se décide de l'accomplir, alors point de rapports sexuels, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage. Et le bien que vous faites, Allah le Sait bien, et prenez vos provisions ; cependant, la meilleure provision en est la piété. Et craignez-Moi, ô lucides ! » (Sourate dite « Al-Baqarah » ou dite « La Vache », Verset 197).

b) La succession des voyages spirituels

Apres la fin du jeûne du mois de Ramadhan, les croyants reviennent de leur voyage spirituel, au cours duquel leurs cœurs furent absorbés par le Grand amour divin, et l'adoration de leurs Seigneur. Leur conscience de Sa présence fût telle qu'ils s'abstinrent –pour plaire à Dieu et au service de Dieu – de faire, le jour du jeûne, ce qui leur fut permis de faire en temps normal. Avec l'avènement du mois de Choual, une nouvelle aspiration profonde submerge les cœurs des croyants, lesquels s'apprêtant à effectuer un autre type d'ascension spirituelle, à laquelle devront participer simultanément le corps et l'esprit
Ce voyage vers lequel se hâtent ceux qui en ont les moyens, laissant famille, biens et patries, endurant fatigue et peine, n'a pour finalité seulement que de répondre à l'appel du Seigneur et de visiter Sa Maison sacrée, humbles, recueillis, repentants, espérant Son assistance et souhaitant Sa satisfaction. A la fin de ce voyage spirituel, les croyants reviennent chez eux, l'âme sereine et apaisée ; jouissant d'une nouvelle énergie leur permettant de mener à bien, la lutte contre les passions du moi, tout le restant de la vie, et d'être pour leurs proches et semblables, les véritables serviteurs du devoir.

c) Les mois sacrés

Si le mois de Choual, de par son premier mérite, suscite dans le tréfonds des âmes des croyants, le souvenir des rites du pèlerinage, dont son nom ainsi que ceux des mois Dhou-El Qi'Da et Dhou El-Hijja restent associés et confondus avec la piété, le recueillement sur les Lieux saints et les circumambulations autour de la Maison Sacrée, suscite également, de par son deuxième mérite, d'autres souvenirs à savoir : la sacralité de ces mois évoquant paix et sérénité, devant marquer cette période de l'année qui est celle du pèlerinage. Cette sacralité est consacrée en ces termes par le Saint Coran : « le nombre de mois, auprès d'Allah est de douze mois, dans la Prescription d'Allah, le jour où Il créa les Cieux et la Terre. Quatre d'entre eux, sont sacrés : telle est la Religion droite. Durant ces mois ne faites point de tort à vous-mêmes » (Sourate dite « Al-Tawba » ou dite « Le Repentir », Verset 36).
Dans le Saint Coran, il est souvent fait référence aux mois sacrés et surtout à la nécessité d'observer leur sacralité en faisant d'eux des mois où point de guerres, d'effusion de sang, d'injustices et autres actes infâmes. Mieux encore, le Saint Coran a fait de ces mois des rites de Dieu, qu'on retrouve en tout temps et dans tous les Messages révélés : « Telle est la Religion droite ». Et aussi par son expression : « Ö les Croyants, ne profanez point ni les rites d'Allah, ni le mois sacré ...». (Sourate dite : « Al – Māida » ou dite « la Table servie » Verset 2.)

A SUIVRE

FESTIVAL DES AURÈS :

3 résultats qualificatifs pour des compétitions internationales

LES FESTIVAL national 2024 des Aurès, en athlétisme, a été marqué, dans la soirée de samedi au complexe sportif du 1er-Novembre de Batna, par la réalisation de 3 minimas qualificatifs des compétitions internationales (championnats du monde et championnats d'Afrique de la discipline). Abdallah Mohamed Islam Harek de Draria (Alger) a été crédité d'un temps de 3'46''45 dans la course des 1.500 m, et Boubaker Bouhaine (MC Alger) a réalisé un chrono de 1'49''68 aux 800 m. Des résultats qui qualifient les deux athlètes aux championnats du monde d'athlétisme qui se tiendront au Pérou. Abdelmalek Lahoulou (MC Alger) s'est qualifié, quant à lui, pour les championnats d'Afrique avec 49''29 aux 400 mètres haies. Selon Hakim Laghouil, directeur d'organisation, à ligue de wilaya d'athlétisme, 47 clubs (hommes et femmes) de 19 wilayas du pays ont participé à cette édition qui s'est déroulée dans des conditions d'organisation «maîtrisées» avec la présence des coureurs les plus en vue dans plusieurs épreuves, dont Aloui Souhil Abderrahmane (Sarab Batna), Amer Abdennour et Abdelmalek Lahoulou (MCA) et Ilhem Mansouri (Ittihad de Biskra).

Résultats techniques de quelques compétitions :

10.000 m Marche :
1) - Aloui Souhil Abderrahmane (Sarab Batna Club)
2) - Abdelnour Amer (MC Alger)
3) - Adlan El Bey (MCA)

800 m Hommes :
1) - Abdennacer Dhaou (Equipe nationale militaire)
2) - Mohamed Zergui (MCA)
3) - Boubaker Bouhaine (MCA)

400 m haies Hommes :
1) - Abdelmalek Lahoulou (MCA)
2) - Taibi Ahmed Djad (M'sila)
3) - Haïthem Rahmine (Sarab Batna)

Il est à noter que les compétitions de ce festival comprenaient la plupart des disciplines d'athlétisme (Hommes et Femmes), notamment les courses de 100 m plat, de 400 m haies, de 800 mètres, de 1.500 m et de 10.000 m Marche, ainsi que les concours du saut en longueur, de lancer de poids, de lancer du javelot et de triple saut.

DRIS MESSAOUD (-73 KG) ET BELKADI AMINA (-63 KG) NE SERONT PAS SEULS

Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), troisième judoka algérien qualifié aux JO-2024

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé samedi la qualification d'un troisième athlète aux Jeux olympiques de Paris-2024, en l'occurrence Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), qui emboîte ainsi le pas à ses compatriotes Dris Messaoud (-73 kg) et Belkadi Amina (-63 kg).

Selon la même source, Dris et Belkadi sont passés «parmi le quota des 18 qualifiés d'office», alors que Lili les a rejoints dernièrement à travers le quota continental. La FAJ s'est réjouie au passage d'être «le seul pays africain à avoir réussi à qualifier autant d'athlètes pour les olympiades parisiennes», devant l'Egypte, la Guinée et le Maroc, avec deux athlètes chacun, au moment où la Tunisie n'a réussi à qualifier qu'un seul judoka. Les épreuves de judo aux JO de Paris auront lieu du 27 juillet au 3 août, avec tout d'abord les épreuves individuelles, puis les épreuves par «équipes/mixtes». À 48 jours du coup d'envoi de la 33e édition des Jeux olympiques, prévus du 26 juillet au 11 aout dans la capitale française, le contingent algérien qualifié pour les JO de Paris passe à 40 athlètes dans 14 disciplines : lutte (8), athlétisme (4), boxe (5), escrime (5), aviron (2), canoë-kayak (1), tir sportif (3), gymnastique (1), cyclisme (2), voile (2), haltérophilie (1), Badminton (2), tennis de table (1) et judo (3).



JUDO / OPEN AFRICAIN D'ABIDJAN : L'ALGÉRIENNE BELKADI AMINA EN OR

La judoka algérienne Belkadi Amina a décroché la médaille d'or à l'Open Africain d'Abidjan, après sa victoire en finale des moins de 63 kilos, contre la Camerounaise Erna Cindy Heukoua Douanla. Dans une catégorie de poids ayant drainé peu de participantes, Belkadi n'a eu besoin que d'une seule victoire pour se retrouver en finale. En effet, exemptée du Round Robin (A), l'Algérienne avait fait son entrée en lice directement au Round Robin (B), où elle a dominé la Gabonaise Bidoulé Asseghe Djora Chaïman Catoucha. Pour elle, la médaille d'argent était dès lors assurée, mais la native de Tlemcen, sociétaire du Club Dynamique de Baba Hassen, n'a pas voulu s'en contenter, et a enchainé par une autre victoire contre Heukoua Douanla, pour se parer d'or. De son côté, Ishak Manseri, le deuxième algérien engagé dans cette compétition a vu son aventure s'arrêter à une marche des demi-finale, dans la catégorie des moins de 60 kilos. Le jeune algérien avait été exempté du premier tour, effectuant son entrée en lice directement au deuxième tour de la poule (A), où il a commencé par dominer le Gabonais Cauvin De Ranine Inoué, avant de s'incliner au troisième tour, contre l'Australien Joshua Katz. Seulement, le fait d'avoir atteint ce tour lui a ouvert droit au repêchages, où il n'a pas su saisir sa chance, puisqu'il s'est finalement incliné contre le Costaricien Sebastian Sancho. Selon les organisateurs, 147 judokas (103 messieurs et 44 dames), représentant 32 pays des cinq continents sont engagés dans cette compétition, qui se poursuivra dimanche, avec l'entrée en lice des poids lourds : entre 70 kilos et plus de 100 kilos.

CYCLISME/TOUR DU CAMEROUN :

Victoire de Abdallah Benyoucef dans la 8e étape

L'ALGÉRIEN ABDALLAH Benyoucef a brillamment remporté la huitième étape de l'édition 2024 du Tour du Cycliste Cameroun, disputée samedi matin, sur une distance de 95 kilomètres entre Yaoundé et Ngomedzap. Benyoucef a bouclé la distance 2h05 :01, devant son compatriote Hamza Megnouche, entré en deuxième position en 2h05 :02, au moment où le Burkinabé Vincent Mouni a complété le podium, également en 2h05 :02. Au classement général individuel, le Camerounais Clovis Kamzong Abossolo reste leader, devant Abdallah Benyoucef (2e) et Ayoub Sahiri (3e), alors qu'au classement général par équipes, c'est la sélection algérienne qui reste leader. Autre bonne performance pour l'Algérie à l'issue de cette 8e étape, celle d'Ayoub Sahiri, qui a conservé aussi bien le maillot à pois rouges, destiné au meilleur grimpeur, que le maillot blanc, destiné au meilleur espoir de moins de 23 ans. L'Algérie participe avec six coureurs à cette compétition internationale, qui se déroule en neuf étapes, du 31 mai au 9 juin au Cameroun. Les autres représentants dans ce Tour du Cameroun sont Zaki Boudar, Oussama Mimouni et Slimane Badlis. Outre la sélection nationale algérienne, dirigée par le coach Samir Allam, onze autres équipes sont engagées dans cette compétition, dont la prochaine étape, la neuvième, est prévue dimanche, sur une distance de 108 kilomètres, entre Ngoulmakong et Yaoundé.

INFOS SPORTS-CO . . . INFOS SPORTS-CO . . . INFOS SPORTS-CO . . .

Handball- Coupe d'Algérie 2024 : Le MBBA, l'ICO et l'OEO sont en demi-finales. . .

Le M Bordj Bou Arreridj, l'IC Ouargla et l'O El Oued sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball. Ces trois formations ont composté leurs billets, vendredi, à l'issue du déroulement de trois des quatre rencontres des quarts de finale. Le leader du championnat national, après cinq journées des play-offs de la Division Excellence, le MBBA a éliminé le MC Oued Tlélat (28-23). À l'instar des Bordjiens, l'OEO n'a pas eu trop de mal pour venir à bout de l'AB Barika en s'imposant sur le score de 35 à 29. En revanche, l'ICO est passé au carré d'As de justesse en battant la JS Bir Mourad Rais sur le score étriqué de 31 à 30. Concernant le nom du quatrième demi-finaliste, il sera encore connu à l'issue du déroulement du dernier quart de finale devant opposer la JSE Skikda au HBC El Biar. Toutefois, ce match n'a pas encore été programmé en raison des réserves formulées par le CR Bordj Bou Arreridj à la suite de sa défaite concédée en 8es de finale face au HBCEB, sur le score de 40 à 38 (après prolongation). Les trois équipes sont dans l'attente de la décision de la commission de discipline de la Fédération algérienne de handball (FAHB) qui n'a pas encore statué sur la question.

. . . Coupe d'Algérie de Basket-ball (Dames : Le GS Cosider premier qualifié en finale. . .

Les basketteuses du GS Cosider ont décroché leur ticket pour la finale de la Coupe d'Algérie 2024, en s'imposant devant celles du MT Sétif sur le score de 55 à 44, en demi-finale disputée vendredi à Tizi Ouzou. Sacrées championnes d'Algérie 2024 face au même adversaire, les basketteuses du GS Cosider visent désormais un doublé historique pour ce club fondé en 2018. La deuxième demi-finale, programmée le vendredi 21 juin, opposera le MC Alger (tenant) à l'USM Alger. La finale de Coupe d'Algérie féminine de basket 2024 est prévue le 12 juillet prochain, selon le programme de la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

. . . Coupe d'Algérie de Volley-ball (Messieurs) : Ouled Adouane et Theniet El Abed passent en finale

La JSC Ouled Adouane et CAS Theniet El Abed se sont qualifiés en finale de la Coupe d'Algérie 2024 de volley-ball (seniors messieurs), en s'imposant respectivement devant la JS Messelmoun (3-0) et l'ES Sétif (3-1), en demi-finales disputées vendredi. Vainqueurs du trophée en 2022, les volleyeurs d'Ouled Adouane n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires en remportant les trois sets sur les score de (25-21, 25-21, 25-18). De son côté, CAS Theniet El Abed, nouveau promu en Nationale 1 la saison prochaine, s'est hissé en finale pour la première fois de son histoire en battant l'ES Sétif par trois sets à un (25-19, 25-23, 20-25, 27-25).

4e JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2026, GROUPE « G », À 17H00

Ouganda- Algérie : Plus le droit à l'erreur, les Verts jouent gros à Kampala

Pour son quatrième match du groupe « H » des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, l'E.N sera l'invitée l'Ouganda aujourd'hui (17h00) au stade « Nelson Mandela » de Kampala dans une confrontation sous le signe de la crispation. De toutes les peurs

Par Rabah Azizi.



Après une défaite alarmante face à la Guinée, l'Algérie a perdu son avantage dans les qualifications et aborde la fin de son stage de juin avec de gros soucis. Evidemment, la tâche s'annonce difficile et un autre échec pourrait sérieusement compromettre ses chances de qualification pour le Mondial, ce qui serait un autre coup dur pour El Khadra et ses supporters qui ne le lui pardonneront pas. Vladimir Perković, désireux de se racheter après un début officiel raté, a décidé de remanier son groupe et de recadrer ses joueurs pour repartir sur de meilleures bases. Pour retrouver le chemin de la victoire, le nouveau sélectionneur des Fennecs procèdera probablement à plusieurs changements afin de proposer un onze de départ plus équilibré et solide. Ces ajustements seront essentiels pour affronter la formation ougandaise, un adversaire de taille quoique jugé plus modeste que la Guinée. Un remaniement en défense est particulièrement attendu. Si Mandi a été solide lors du dernier match, Tougaï, en revanche, n'a pas convaincu, laissant des espaces que l'attaque guinéenne a exploités brillamment. À sa place, Zinedine Belaïd pourrait faire ses débuts sous la direction du nouveau coach. Le capitaine de l'USM Alger, qui avait connu le succès (1-2) contre la même sélection en qualifications de la CAN en juin 2023, pourrait intégrer le onze titulaire. Toutefois, son pied fort (le droit) pourrait poser des problèmes s'il est aligné comme défenseur central gauche, une position qui pourrait exiger de lui une grande adaptabilité. La séparation entre les secteurs offensif et défensif était évidente lors du dernier match, ce qui a fortement handicapé Bentaleb et ses coéquipiers, montrant un onze coupé en deux.

BENNACER, UN RETOUR QUI FERA DU BIEN

Cette fois-ci, au milieu du terrain, l'un des meilleurs joueurs algériens pourrait enfin faire son grand retour. En effet, Ismaël Bennacer, milieu de terrain de l'AC Milan, a manqué cruellement aux « Verts ». Meilleur passeur, meilleur joueur et champion de la CAN 2019, et élément clé sous l'ancien coach Belmadi, Bennacer est attendu pour réguler l'entrejeu. Il servira de lien fort entre l'attaque et la défense grâce à ses qualités techniques, défensives et, plus encore, offensives. Le retour du « box to box» lombard ne peut être que bénéfique pour ses coéquipiers, en apportant à la fois la stabilité et la créativité. En attaque, Yacine Brahimi sera absent en raison d'une blessure. Cette absence pourrait permettre à Houssem Aouar de prendre sa place en tant que numéro 10. Le meneur de jeu de l'AS Roma, avec ses son flair, ses passes clés et sa vista du jeu, pourrait apporter une nouvelle dynamique à l'offensive algérienne, créant des opportunités et facilitant la transition entre les trois compartiments de jeu. Pour rappel, l'Algérie a remporté ses deux dernières rencontres face à l'Ouganda, ce qui pourrait à priori constituer un avantage psychologique. Cependant, les hommes de Paul Put restent sur une victoire contre le Botswana et sont déterminés à continuer sur cette lancée. Il est important de noter que « The Cranes » sont désormais à égalité de points avec l'Algérie, le Mozambique et la Guinée, avec seulement la différence de buts qui les séparent. Cela signifie que chaque match compte et que la marge d'erreur est extrêmement faible pour toutes les sélections engagées dans cette compétition. Quoiqu'il en coûtera, Attal et ses camarades devra aborder le reste de cette phase de qualifications avec une stratégie bien réfléchie et une détermination sans faille. Les ajustements tactiques de Petković, le retour de joueurs clés comme Bennacer, et l'intégration de nouveaux éléments pourraient être les clés de la réussite pour un team qui cherche à retrouver ses repères et son âme voire sa gloire passée et se montrer à nouveau apte à assurer sa place sur la scène mondiale après une absence de dix ans de l'évènement planétaire...

R.A

AVANT L'OUGANDA, CET APRÈS-MIDI

L'Algérie partage la 1ère place avec un trio

Résultat, quatre équipes se partagent désormais la première place du groupe G avec 6 points chacune : l'Algérie, la Guinée, l'Ouganda et le Mozambique. La différence de buts est le seul facteur qui les départage pour l'instant, l'Algérie conservant un léger avantage (+3) devant la Guinée (+1), l'Ouganda (+1) et le Mozambique (0). Le Botswana pointe à la cinquième place avec 3 points, tandis que la Somalie reste lanterne rouge sans aucune unité.

ILS SONT SUR LE SOL OUGANDAIS DEPUIS HIER, SAMEDI 21H00

Les «Verts» depuis hier à Kampala

L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE de football qui s'est envolée à bord d'un vol spécial, samedi en fin d'après-midi, est arrivée dans la capitale ougandaise, Kampala, en vue du match face aux «Cranes», lundi au national Mandela stadium (17h00, algérienne), pour le compte de la 4e journée du groupe G des qualifications à la Coupe du monde 2026. Les coéquipiers du capitaine Aissa Mandi sont arrivés sur le sol ougandais aux alentours de 21h00 (heure algérienne), avant de rejoindre leur lieu d'hébergement, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Les «Verts» effectueront deux séances d'entraînement à Kampala, dont celle prévue dimanche sur le terrain principal à l'heure du match. Battue jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki face à la Guinée (1-2), l'équipe nationale est appelée à se racheter à Kampala pour éviter d'hypothéquer ses chances de qualification dans ce nouveau format des qualifications pour le premier mondial à 48 équipes. L'Algérie avait bien commencé cette campagne qualificative, en remportant ses deux premiers matchs, disputés en novembre 2023, d'abord à domicile face à la Somalie (3-1) puis à Maputo devant le Mozambique (2-0), d'où l'importance de renouer avec le succès dès cette sortie à Kampala. Les joueurs du coach national Vladimir Petkovic devront faire face à une équipe ougandaise qui s'est relancée vendredi en battant à domicile le Botswana (1-0). Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

D'UNE CAPACITÉ DE 50.000 PLACES ET RÉPONDANT AUX DERNIÈRES NORMES DE LA FIFA

Le Stade de Tizi-Ouzou bientôt opérationnel

BAPTISÉ au nom de feu Hocine Aït Ahmed, grande figure de la Glorieuse guerre de révolution, le stade de Tizi-Ouzou est un joyau architectural. Conçue aux standards internationaux, cette enceinte sportive aux couleurs de la JS Kabylie, sera inaugurée très prochainement au grand bonheur des supporters des Canaris. L'attente a été très longue, certes, mais le rêve des inconditionnels des Jaune et Vert est sur le point de se réaliser. En effet, l'inauguration de ce temple du sport est imminente, et ce, après bien des retards et des difficultés qui ont nécessité l'intervention express du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en confiant le projet au ministère de l'Habitat. Aujourd'hui, le stade est fin prêt et sa mise en service va avoir un impact très fort dans le renforcement du parc infrastructurel sportif dans la wilaya de Tizi-Ouzou. « Le stade est doté de 50.000 places et il répond aux dernières normes de la FIFA. Il y a également un stade annexe, homologué, de 6.500 places dédié à la pratique de l'athlétisme et répondra aussi à des exigences importantes en matière d'organisation de compétitions sportives », a indiqué le Directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tizi-Ouzou, Tahir Aziz, dans un reportage diffusé sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. « Ce stade permettra à la JS Kabylie d'évoluer dans des situations les plus favorables et aux supporters d'assister à des rencontres de football dans des conditions très confortables », a-t-il ajouté. De leur côté, les habitants de la ville des genêts attentent avec impatience et une grande joie ce stade, qui sera le nouvel antre des Lions du Djurdjura. « Cette réalisation est très bénéfique pour notre wilaya. Nous sommes contents parce que c'est un acquis pour tout le monde qui va encourager les jeunes à faire du sport », se félicite un jeune natif de Tizi-Ouzou.

(In Radio Algérie Multimédia)

D'UN COÛT FINANCIER ESTIMÉ À 1,3 MILLIARD DE DINARS

Hammad annonce la levée du gel de 20 projets à Jijel

HAMMAD a annoncé, samedi à Jijel, la levée du gel de 20 projets liés à son secteur dans cette wilaya. La mesure de gel a été « levée pour 20 projets du secteur d'un coût financier estimé à 1,3 milliard de dinars », a précisé le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane, dans une déclaration à la presse au centre de loisirs de jeunes de Bordj Blida (El Aouana), dans le cadre d'une visite de travail à Jijel.Il a ajouté que ces projets concernent différents équipements proposés par les autorités locales au bénéfice de plusieurs communes de la wilaya. Lors de l'inspection des travaux de réalisation du stade Rimouche-Hocine (5.400 places), dans la commune de Kaous, le ministre, soulignant « la nécessité d'accélérer la livraison de ce projet qui a atteint un taux d'avancement de 95 %, « a fait part de son accord pour accompagner le projet d'une salle de sport et d'une piscine pour en faire « un mini complexe sportif répondant à tous les besoins ». Dans la salle omnisports de 3.000 places, en phase d'achèvement au lieudit 3ème kilomètre, au chef-lieu de wilaya, Hammad a estimé que cette infrastructure est « un chef-d'œuvre et un acquis important aussi bien pour la wilaya de Jijel que pour l'Algérie ». Il a insisté, dans ce contexte, sur la « nécessité d'achever les travaux et de réceptionner la salle d'ici au 5 juillet prochain ». Le ministre de la Jeunesse et des Sports a également inspecté les travaux de réhabilitation de la piscine semi-olympique de Jijel, ainsi que le stade Rouibah-Hocine où des travaux de rénovation et de modernisation battent leur plein moyennant une première enveloppe financière de 300 millions de dinars.

CES 2024 : les Innovations *Qui méritent le coup d'oeil*

Technologie : Le deuxième jour du CES est déjà derrière nous. Voici quelques-unes des annonces de produit et de logiciels que vous avez peut-être manqués, notamment de la part de Google, Lenovo et Amazon.



Le CES 2024 bat toujours son plein, et de nouvelles annonces ont été faites au deuxième jour du plus grand salon technologique de l'année. Et comme il s'agit du plus grand salon, nous savons que tout le monde ne pourra pas assister aux centaines d'annonces faites par les plus de 4 000 exposants.

tout ce bruit pour vous présenter les annonces et les produits les plus importants du deuxième jour que vous avez peut-être manqués (et pour le jour 1 c'est là : CES 2024 Jour 1 : Les 10 produits qui nous ont le plus impressionnés). Nous avons même pu mettre la main sur certains de ces produits ci-dessous.

1. De nouvelles fonctionnalités pour les appareils Android

Les utilisateurs d'Android apprécieront les nombreuses annonces faites par Google lors de la deuxième journée du CES. La fonctionnalité la plus importante qui arrivera sur les appareils Android le mois prochain est une solution appelée Quick Share.

Quick Share permettra de partager des contenus d'égal à égal entre tous les types d'appareils équipés de l'OS Android, tels que les smartphones et même les Chromebooks.

Parmi les autres nouvelles fonctionnalités et mises à jour, citons l'extension de la prise en charge de Fast Pair, l'amélioration des capacités de streaming vers davantage d'applications et d'appareils (y compris TikTok) et l'intégration d'Android Auto dans davantage de véhicules.

2. L'impressionnant éclairage intelligent de Nanoleaf

La société Nanoleaf, spécialisée dans l'éclairage connecté, a annoncé des ajouts intéressants à sa gamme d'éclairage, notamment un nouveau logiciel Orchestrator pour les intégrations musicales.

Le logiciel se connecte directement à la source sonore d'un ordinateur et isole la réponse à l'appareil, ce qui permet aux lumières de réagir aux différentes couches précises d'une piste audio.

Le Nanoleaf Skylight a également été présenté. Il s'agit d'un ensemble de panneaux lumineux carrés destinés à être installés au plafond et capables d'émettre 1 400 lumens par carré. D'autres produits ont été annoncés, notamment des guirlandes lumineuses multicolores pour l'extérieur avec le support de la norme Matter.

3. La centrale électrique portable pour toute la maison ou le bureau d'EcoFlow

Le générateur EcoFlow Delta Pro Ultra a été reconnu comme l'un des lauréats des CES Innovation Awards 2024 grâce à ses caractéristiques impressionnantes.

Celles-ci incluent une capacité d'alimentation de 6 kWh (une maison entière), une sortie de 7200 W et une entrée solaire de 5,6 kW. Le système est également compatible avec des packs d'extension, ce qui permet d'augmenter la capacité de production d'énergie jusqu'à 90 kWh. De quoi alimenter les appareils essentiels de votre maison pendant... un mois entier.

essayer cette incroyable batterie externe chez elle et l'a qualifié de "couteau suisse des systèmes de secours domestiques", ajoutant qu'il s'agit également d'une "solution très silencieuse, que l'on n'entend même pas lorsqu'elle est inférieure à 2000 W".

4. La réponse d'Android à la fonction double-tap de l'Apple Watch

L'application Wow Mouse a été conçue pour les smartwatches Android afin d'agir comme une extension de la montre connectée, vous permettant de contrôler la technologie autour de vous via Bluetooth d'un simple geste de la main. C'est un peu comme la fonction Double-Tap d'Apple sur l'Apple Watch.

Mais au lieu de contrôler les choses sur la montre elle-même, Wow Mouse va plus loin et permet aux utilisateurs d'allumer ou d'éteindre leurs lumières connectées ou de baisser le volume d'un haut-parleur.

5. Une batterie qui recharge votre téléphone en quelques secondes

Le CES a pour vocation de montrer de la technologie qui apporte des solutions. Et cette batterie externe pour smartphone de Swappery résout le problème d'une batterie déchargée en seulement... sept secondes.

Voici comment cela fonctionne :

lorsque votre smartphone est à court de batterie, placez-le dans la station Swapery, attendez sept secondes, puis retirez-le pour obtenir une nouvelle batterie qui vous durera environ 8 à 10 heures, selon les données de l'entreprise. Bien qu'il ne s'agisse pas du chargeur le plus conventionnel, il pourrait vous permettre d'obtenir une batterie complètement chargée sans avoir besoin d'autres câbles, adaptateurs ou prises.

6. L'ordinateur portable hybride de Lenovo

Lenovo a annoncé le ThinkBook Plus Gen 5 Hybrid lors de la deuxième journée du CES. Et il est impressionnant pour deux raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un appareil 2-en-1 qui peut être un ordinateur portable avec un processeur Intel Core Ultra 7, ou une tablette tactile avec un processeur Qualcomm Snapdragon 8+.

Deuxièmement, il passe de Windows à Android de manière transparente, en fonction du mode choisi (tablette ou ordinateur portable).

Chaque composant de cet appareil hybride dispose même de sa propre batterie.

Il vous coûtera 1 999 dollars, mais vous obtiendrez vraiment une tablette et un ordinateur portable séparés pour ce prix.

7. Un gadget d'IA qui interagit avec les applications pour que vous n'ayez pas à le faire

Rabbit revient à l'essentiel au CES 2024 avec son appareil Rabbit R1 qui veut remplacer votre smartphone lorsqu'il s'agit d'utiliser des applications.

Le petit gadget tient dans la paume de la main et utilise l'IA pour voir et apprendre comment un utilisateur interagit avec les applications de son smartphone et ses expériences web, puis les reproduit (sur demande verbale) sur une plateforme cloud personnalisée. De quoi résoudre la dépendance au smartphone. Rabbit explique que parmi les applications populaires que vous pouvez demander à R1, il y a Spotify, Apple Music, DoorDash, Uber, Amazon, et bien d'autres encore.

8. Amazon lance Matter Casting

Amazon prend exemple sur Apple et Google en mettant en avant une nouvelle façon de diffuser des vidéos à partir de vos smartphones et tablettes directement sur les appareils Amazon pris en charge.

Baptisé Matter Casting, il permet désormais de diffuser des contenus Prime Video sur l'Echo Show 15. La prise en charge des appareils Fire TV, y compris les téléviseurs avec Fire TV intégrée, sera lancée dans les prochains mois, et Amazon a ajouté espérer ajouter les fonctionnalités Matter Casting à des services tels que Plex, Pluto TV, Sling TV, STARZ, et bien d'autres encore, dans le courant de l'année.

Contrairement à Apple AirPlay et Google Chromecast, le Matter Casting d'Amazon utilise le protocole Matter afin que les appareils domestiques connectés de différentes marques puissent fonctionner ensemble de manière plus transparente.

Le Juice Pack de Mophie est de retour

Technologie : Après avoir disparu du marché ces dernières années, Mophie a annoncé le retour de l'emblématique Juice Pack lors du CES 2024. Les utilisateurs d'iPhone peuvent désormais utiliser une coque de batterie pour une utilisation prolongée.

Avant l'apparition des prises de courant dans les avions et des solutions de recharge sans fil MagSafe, les utilisateurs d'iPhone emportaient régulièrement avec eux un étui Mophie Juice Pack pour garder leur iPhone sous tension. J'en ai acheté quelques-uns à l'époque dans les boutiques des aéroports, surtout si je devais me rendre dans un endroit isolé où l'alimentation électrique est limitée.

Certes, le Juice Pack ajoute de l'encombrement à l'iPhone. Mais il propose suffisamment de capacité de batterie supplémentaire pour garantir une journée complète d'utilisation intensive. MagSafe est une excellente technologie pour la recharge sans fil et les accessoires, mais il n'est pas très pratique de transporter un bloc-batterie séparé qui se connecte par câble ou se fixe magnétiquement à l'arrière de l'iPhone.

Pour l'iPhone 15, 15 Pro et 15 Pro Max

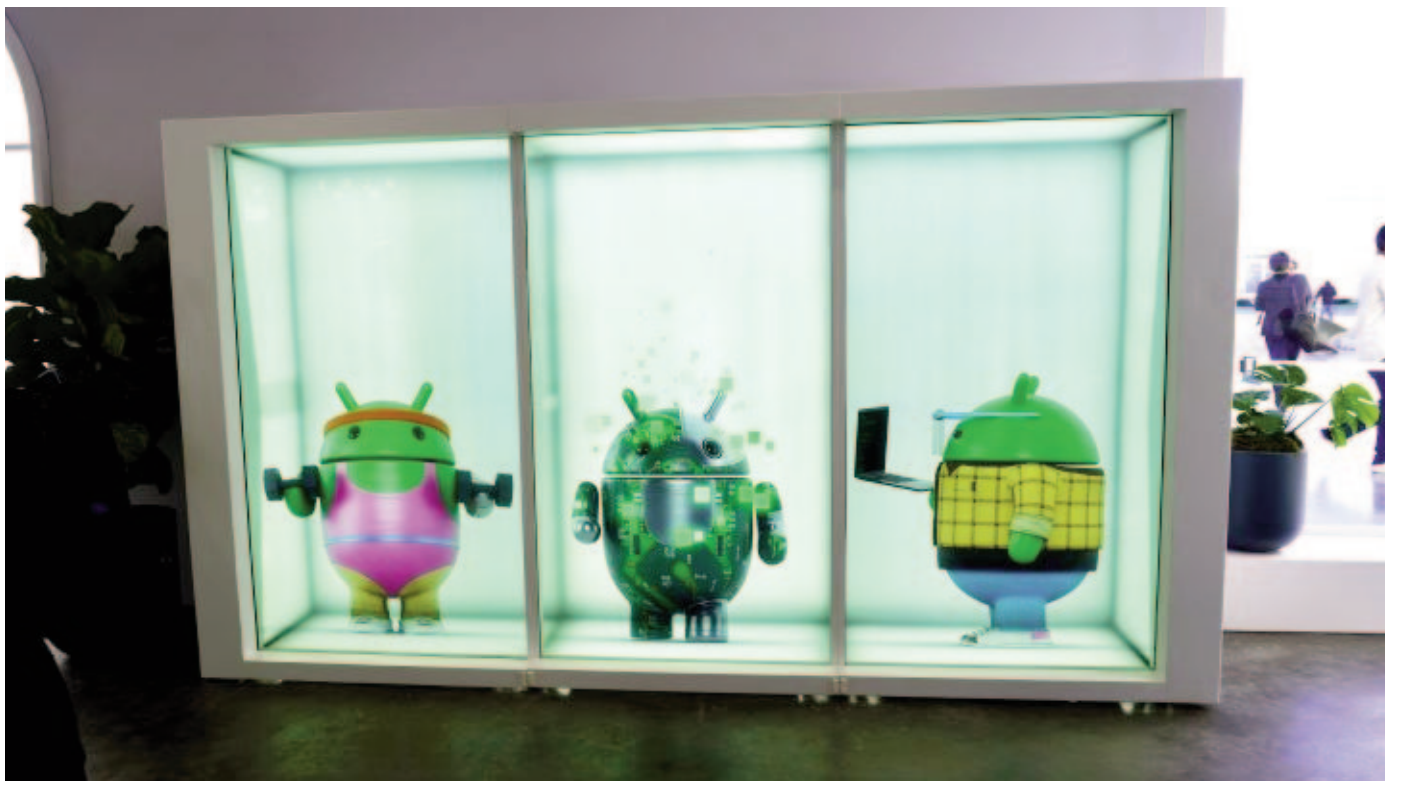
Mophie réintroduit donc l'étui Juice Pack pour l'iPhone 15, 15 Pro et 15 Pro Max au prix habituel de 100 €. Vous pourrez précommander un Juice Pack fin février.

La capacité de la batterie varie de 2 400 mAh à 2 800 mAh, en fonction de la taille de votre iPhone.

Comme nous l'avons vu par le passé, Mophie continue d'apporter au Juice Pack sa fonction de charge Priority Plus, qui permet de charger d'abord l'iPhone, puis le Juice Pack lorsque vous connectez l'ensemble à une source d'alimentation.

5 applications essentielles pour *travailler sur Android*

Vous êtes souvent en déplacement, et vous avez besoin de travailler depuis votre smartphone ou tablette Android ? Aucun problème, voici 5 applications qui vont vous y aider.



Quand vous travaillez sur votre ordinateur, vous avez probablement beaucoup d'outils qui vous aident dans votre productivité. Mais en déplacement, les outils ne sont parfois pas disponibles.
Alors, si vous disposez seulement de votre appareil Android, de nombreux outils sont disponibles pour vous aider à travailler. La plupart d'entre eux sont fournis par Google, mais pas que.
Voici donc une sélection de cinq applications gratuites essentielles pour travailler, disponibles sur Android, qui ne sont pas éditées par le géant du web.

Slack

Slack est un outil de travail collaboratif pour les entreprises de toute taille. Il fournit une plateforme collaborative qui permet à vos équipes de communiquer au mieux dans leurs projets.
Téléchargements : 10
Date de sortie : 2024-03-27
Auteur : Slack
Licence : Licence gratuite
Catégories : Communication Productivité
Système d'exploitation : Android - Linux - Service en ligne - Windows 64 bits - XP/Vista/7/8/10/11 - iOS iPhone / iPad - macOS
Slack est de loin le meilleur outil collaboratif selon moi. Même s'il n'est pas parfait (les notifications manquées peuvent être un vrai problème), c'est le meilleur moyen de rester en contact avec vis collègues et/ou clients.
Avec Slack, vous pouvez non seulement discuter avec vos collaborateurs et collaboratrices, mais aussi partager des fichiers, mettre des réponses en signet, consulter des fils de discussion, participer à des appels, créer du contenu avec des canevas, créer des automatismes, vous connecter à des services tiers, consulter votre historique, et bien d'autres choses encore.
A première vue, Slack semble n'être rien de plus qu'un outil de messagerie de groupe. Mais c'est tellement plus que cela, et il est très utile pour rester au courant des besoins de toutes et tous.

2. Trello

Trello
Trello est une plateforme dédiée aux entreprises et qui permet de faciliter le travail collaboratif au sein d'équipes pour la création et le suivi de projets. Trello prend en charge l'intégration de vos applications.
Téléchargements : 13
Date de sortie : 2024-03-28
Auteur : Atlassian
Licence : Licence gratuite
Catégories : Communication Productivité
Système d'exploitation : Android - Service en ligne - iOS iPhone / iPad
Grâce aux tableaux Kanban, il devient plus simple de suivre l'état d'avancement de tous vos projets, vous permettant de contrôler l'évolution de chacun de leurs aspects.
Par exemple, si vous écrivez un roman, vous pouvez garder un œil sur l'évolution du manuscrit, développer des idées et organiser les personnages et les intrigues en utilisant ces tableaux. Si vous travaillez pour plusieurs entreprises, ils vous permettent également de suivre votre flux de travail et de contrôler l'évolution de vos rendus.
Pour bénéficier de cette méthode sur Android, Trello est probablement la meilleure solution. L'application simplifie la création et l'utilisation de tableaux Kanban, mais possède également toutes les fonctionnalités dont vous aurez besoin pour développer ces tableaux au-delà des cas d'utilisation standard.
Les Power-Ups et les modèles permettent notamment de créer des tableaux complexes sans trop d'efforts. Vous pouvez aussi créer des tableaux personnalisés pour chacun de vos projets, configurer des notifications et vous connecter à des services tiers à travers l'application, entre autres fonctionnalités.
A l'instar de Slack, Trello est disponible gratuitement, mais propose aussi des fonctionnalités premium comme des tableaux illimités, des listes de contrôle avancées et des champs personnalisés. Plusieurs abonnements sont disponibles, à partir de 5 dollars par mois.

3. Bitwarden

Bitwarden
Bitwarden est un gestionnaire de mots de passe libre et gratuit permettant de stocker de manière sécurisée, tous vos identifiants et mots de passe de vos comptes en ligne.
Téléchargements : 22
Date de sortie : 2024-03-21
Auteur : 8bit Solutions LLC
Licence : Logiciel libre
Catégories : Utilitaires Sécurité
Système d'exploitation : Android - Extension Google Chrome - Extension Microsoft Edge - Extension Mozilla Firefox - Linux - Service en ligne - Windows 7/8/8.1/10/11 - iOS iPhone / iPad / Apple Watch - macOS
Vous serez peut-être étonné de voir un gestionnaire de mots de passe figurer dans cette sélection d'applications pour booster votre productivité, mais réfléchissez : la plupart des applications et des services que vous utilisez pour travailler disposent de comptes idéalement sécurisés par des mots de passes complexes.
Et un gestionnaire de mots de passe ne sera pas de trop pour aider à les garder en mémoire et simplifier vos connexions.
Parmi les nombreux gestionnaires de mots de passe disponibles sur le marché, Bitwarden est sans doute le plus flexible et le plus agréable à utiliser.
En plus des services habituels de ce type d'application, il propose également les fonctionnalités Secure Send et Secure Notes, qui vous permettent d'envoyer et de sauvegarder des informations sensibles en toute sécurité.
Par ailleurs, l'application est open source et propose un serveur autohébergé : si vous avez peur de sauvegarder certaines données sur les serveurs de Bitwarden, vous pouvez déployer le vôtre et les conserver en interne.
Bitwarden est disponible sur de nombreux systèmes d'exploitation, dont Android. Ainsi, vous pouvez vous connecter à vos comptes en toute sécurité depuis tous vos appareils.
A l'instar de Slack et Trello, Bitwarden est disponible gratuitement, mais propose aussi des fonctionnalités premium : Bitwarden Authenticator, pièces jointes, accès d'urgence, etc. Plusieurs abonnements sont disponibles, le premier étant à moins d'un dollar par mois (10 dollars par an).

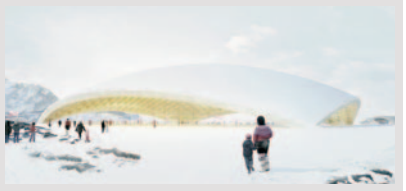
4. Opera

Opera (Opera One)
Opera fait partie du Top 5 des meilleurs navigateurs web actuels. Gratuit, performant et multiplateforme, il dispose de nombreux avantages natifs comme un bloqueur de publicités, un VPN ou un système de messagerie instantanée.
Téléchargements : 155
Date de sortie : 2024-03-28
Auteur : Opera Software
Licence : Licence gratuite
Catégories : Internet VPN
Système d'exploitation : Android - Linux - Windows Portable - XP/Vista/7/8/10/11 - Windows XP/Vista/7/8/10/11 - iOS iPhone / iPad - macOS
A l'heure actuelle, les navigateurs web sont devenus des outils de travail essentiels. Et Opera est un des plus productifs sur le marché, justement parce qu'il ne se limite pas à sa fonction de navigateur.
Parmi les fonctionnalités intégrées, vous trouverez Aria, un assistant IA intégré ; Mon Flow, qui permet de passer en toute transparence d'une version desktop à une version mobile ; mais aussi Pinboards, qui propose de conserver du contenu, des notes et d'enregistrer des pages internet pour les consulter hors connexion.
En particulier, les fonctionnalités Mon Flow et Pinboards distinguent Opera de ses concurrents. La première vous permet par exemple de consulter les onglets ouverts sur votre bureau directement sur votre appareil Android.
Grâce à la deuxième, vous pouvez créer des Pinboards pour différents besoins, comme vos envies de lectures ou vos idées de projets. Quand vous devez faire des recherches alors que vous êtes en déplacement, Aria est aussi particulièrement utile.

5. Notion

Notion - Notes, projects, docs
Notion est une application de prise de note qui s'adapte à tous vos besoins, personnels et professionnels. Elle propose également un système de travail en collaboration.
Téléchargements : 21
Date de sortie : 2024-03-29
Auteur : Notion Labs, Inc.
Licence : Licence gratuite
Catégories : Productivité IA
Système d'exploitation : Android - Service en ligne - Windows - iOS iPhone / iPad - macOS (Apple Silicon) - macOS (Intel)
Notion n'est pas seulement une application de prise de notes : gestion de tâches, collaboration, organisation et publication sur internet… en fait, Notion est l'application vers laquelle je me tournerais si toutes les autres applications de cette liste disparaissaient.
L'application élève la prise de notes à un tout autre niveau ; c'est un outil complet de gestion de projet et de CRM qui propose même un peu d'intelligence artificielle. Bien sûr, qui dit logiciel complet et multiples fonctionnalités dit courbe d'apprentissage très élevée.
Notion utilise des pages et des modèles pour créer ce dont vous avez besoin. Néanmoins, il faut l'avouer, le démarrage est assez complexe. Pour vous aider, l'application propose désormais un widget Quick Note qui simplifie la prise de notes directement depuis l'écran d'accueil de votre appareil.
Il vous faudra tout de même prendre le temps de vous familiariser avec son fonctionnement. Mais une fois que vous aurez passé cette étape, vous ne pourrez plus vous passer de cet outil inestimable.

Le Groenland ne peut pas rejoindre la FIFA à cause du manque d'herbe !



Le Groenland faisait partie du Danemark en tant que colonie qui avait une autonomie limitée. Depuis 1979, le Groenland a essayé de développer une plus grande autonomie et a tenté d'être reconnu comme une vraie nation. C'est pour cela que le Groenland s'est focalisé sur le sport. Il existe à présent une fédération groenlandaise de taekwondo, de badminton, de handball, de volley-ball, et de tennis de table. Ces fédérations ont acquis une pleine adhésion aux Fédérations internationales liées à ces sports.

Cependant, ce n'est pas le cas pour le football. En effet, le Groenland n'est pas assez vert pour faire partie de la FIFA. Les dirigeants de la FIFA affirment que le manque d'herbe pour faire des terrains gazonnés et les conditions climatiques rendent ce sport impraticable dans ce pays, et par conséquent la FIFA ne peut pas accorder l'adhésion de Groenland.

Tous les pandas dans le monde sont loués par la Chine !

Tous les pandas dans le monde sont prêtés par la Chine, et quand un bébé Panda est né, par accord, il est renvoyé à la Chine pour aider à élargir la ressource génétique. Les pandas font partie de la faune endémique de la chine. La Chine détient un «droit» spécial sur les pandas. En dehors de la Chine, un grand nombre de pandas, majoritairement, des pandas géants, peut être vu dans de nombreux zoos à travers le monde aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Espagne, en Australie… Mais les pandas ne sont pas les propriétés de ces pays. En effet, tous les pandas sont prêtés par la Chine.

Cela a commencé en 1950, lorsque le gouvernement de la Chine a commencé à distribuer des pandas comme cadeaux à d'autres gouvernements. A partir de 1984, la Chine a cessé le don des pandas et a commencé à les prêter contre une somme d'argent. Le prix de location d'un panda est de 100.000 dollars par an. Cela inclut une condition que tous les petits des pandas prêtés seront retournés à la Chine.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



La tragique histoire de James Howells, un ingénieur britannique de 38 ans, à la recherche depuis 10 ans de son disque dur d'une valeur aujourd'hui estimée à... 500 millions d'euros.

Il a perdu 500 millions d'euros dans une décharge: la quête désespérée d'un homme en colère

Il y a plus de 10 ans, James Howells minait déjà des cryptomonnaies sur son ordinateur et avait réussi à amasser un honorable stock de 8.000 bitcoins. D'une valeur déjà non négligeable d'une cinquantaine de milliers d'euros à l'époque, alors que la devise était encore très loin de jouir de son engouement actuel, les données étaient précieusement conservées sur un disque dur externe, seul accès du propriétaire à son compte en banque alternatif. Un jour, en 2013, à la suite d'un malentendu, sa compagne s'en débarrasse en faisant le ménage et dépose le sac-poubelle dans la rue. Les éboueurs passent. Le drame de sa vie, relate le Daily Mail.

Aiguille (en or) dans une botte de foin

Car quand il découvre la disparition de son appareil, il est évidemment trop tard. Le contenu de la benne a déjà été déversé dans la décharge municipale de Newport, au pays de Galles. Une aiguille (en or) dans une botte de foin. Le début d'une quête intense, désespérée, qui 11 ans plus tard n'a toujours pas porté ses fruits, à son grand malheur. Un cauchemar éveillé d'autant plus que le bitcoin a dépassé la barre des 76.000 euros, son record historique. Au taux actuel, les 8.000 bitcoins de James valent donc désormais plus de... 570 millions d'euros. Une ascension fulgurante, exponentielle, qui n'en finit plus d'alimenter sa frustration et sa colère.

"C'est un peu comme si votre ballon de foot atterrissait chez le voisin..."

Malgré ses multiples tentatives auprès de la mairie locale pour autoriser des fouilles de la décharge, généreuse récompense à l'appui, les autorités n'ont jamais accédé à ses demandes. Elles estiment en effet que l'opération requerrait un trop grand investissement, sans garantie de résultats. Elles mettent également en avant des contraintes environnementales.

"C'est un peu comme si votre ballon de foot atterrissait chez le voisin. C'est toujours votre ballon. J'ai demandé dès le premier jour à le récupérer mais personne ne m'a jamais ouvert la porte en 10 ans", confie le trentenaire inconsolable.

À la recherche du trésor perdu

James n'a pas dit son dernier mot. Soutenu par un groupe d'investisseurs motivés par l'appât du gain, l'ingénieur de formation avait un temps envisagé, en 2022, d'envoyer des robots de pointe à la recherche du trésor perdu. Le Gallois avait exposé un plan détaillé du chantier, estimé à 10 millions d'euros: une fouille minutieuse sur trois niveaux, avec des tapis-roulants et l'assistance d'une IA entraînée à reconnaître le disque dur en question, relate Blick. Le projet n'a finalement pas abouti. La municipalité maintient sa position.

"Ils ne veulent plus entendre parler de moi et me disent de passer à autre chose, mais comment peut-on tourner la page? Pourquoi devrais-je abandonner? Tout ce que je demande, c'est d'avoir une chance de récupérer mon bien", clame-t-il.

La maison de luxe Hermès poursuivie par des clients américains incapables d'acheter ses sacs Birkin

La maison de luxe française Hermès est poursuivie en justice en Californie par deux clients qui n'ont pas pu se procurer le très exclusif sac Birkin, et accusent la marque de pratiques commerciales déloyales.

Les deux plaignants, Tina Cavalleri et Mark Glinoga, reprochent à Hermès d'avoir mis en place un système incitant les consommateurs à acheter des chaussures, des foulards, des bijoux et d'autres accessoires, dans l'espoir d'acquérir un statut suffisant auprès de la marque pour gagner le droit d'acheter un sac Birkin. Les vendeurs ont pour consigne de réserver le fameux modèle, inspiré par la chanteuse Jane Birkin, aux clients disposant d'un "historique d'achat suffisant", explique leur plainte, déposée mardi devant un tribunal de San Francisco.

Cette pratique viole les lois américaines sur la concurrence, argue la plainte.

Après avoir dépensé des dizaines de milliers de dollars chez le sellier-maroquinier, Mme Cavalleri avait pu se procurer le fameux sac. Mais lorsqu'elle a contacté le magasin Hermès pour en acheter un autre en septembre 2022, on lui a répondu qu'il était réservé aux "clients qui ont toujours soutenu notre entreprise", une manière de lui suggérer de faire d'autres achats.

M. Glinoga a lui "tenté à plusieurs reprises" en 2023 "d'acheter un sac Birkin, mais on lui a dit à chaque fois qu'il devait acheter d'autres articles et accessoires".

Pression sur les vendeurs

Hermès ordonne à ses vendeurs "d'utiliser les sacs à main Birkin comme un moyen de contraindre les consommateurs à acheter des produits annexes", dénoncent les plaignants dans cette "class action". Selon eux, les employés reçoivent notamment une commission de 3% sur les ventes d'accessoires (chaussures, ceintures, bijoux, foulards, etc.), ce qui les incite à soutenir ce système. Hermès a lancé son fameux modèle Birkin en 1984. Fait à la main, ce sac à main en cuir est produit en très petite quantité.



Comment prédire les séismes? Une nouvelle théorie vient chambouler la science des tremblements de Terre



Environnement : les tremblements de terre pourraient aider les arbres à mieux pousser

Une étude réalisée par des chercheurs de l'université américaine de Brown, dont les résultats viennent d'être publiés dans la revue Nature, remet en question ce que nous pensions connaître des phénomènes à l'origine des tremblements de terre. Selon cette étude, ce n'est pas le type de friction se produisant au niveau des failles qui détermine si les tremblements de terre se produisent ou non. C'est en réalité la manière dont ces réseaux de failles sont alignés qui jouerait un rôle essentiel dans la localisation d'un tremblement de terre et son intensité. Des résultats prometteurs qui pourraient mener à une meilleure prévention de ces phénomènes dévastateurs.

Les chercheurs reconsidèrent l'origine des tremblements de terre

Couche mobile superficielle de la Terre, la lithosphère est divisée en plusieurs plaques rigides qui se déplacent sur l'asthénosphère, située juste en dessous. Les lignes de failles marquent les limites visibles à la surface de la terre, des zones où ces plaques tectoniques se heurtent les unes aux autres. Des forces s'accumulent entre ces plaques et lorsqu'elles glissent ou se brisent rapidement, la libération de la pression accumulée et une friction instable au niveau des failles provoquent un tremblement de terre.

En revanche, lorsque ce frottement est stable, les plaques glissent lentement et rien ne se produit : on parle de fluage.

"Les chercheurs ont essayé de mesurer ces propriétés de frottement, de déterminer si la zone de faille présente un frottement instable ou stable, puis, sur la base de ces mesures en laboratoire, ils ont essayé de prédire si un tremblement de terre allait se produire à cet endroit ou non", explique Victor Tsai, géophysicien à Brown et l'un des principaux auteurs de l'étude.

Mais ces nouvelles recherches ont justement choisi une autre approche.

"Nos résultats suggèrent qu'il serait plus pertinent d'examiner la géométrie des failles dans ces réseaux de failles, car c'est peut-être la géométrie complexe des structures autour de ces limites qui crée ce comportement instable ou stable", analyse Victor Tsai.

Pour parvenir à ces résultats, les chercheurs se sont appuyés sur la modélisation mathématique et l'étude des zones de failles en Californie à l'aide de données provenant de la base de données sur les failles du Quaternaire de l'U.S. Geological Survey et du California Geological Survey. La physionomie et la géométrie des failles, les courbures, les inclinaisons, les lacunes doivent être prises en compte. Selon cette étude, lorsque les structures rocheuses des failles sont complexes, déchiquetées, en dents de scie, elles s'agrippent violemment les unes aux autres, se bloquent et finissent par se rompre.

Vers un nouveau modèle de prévision des séismes ?

Cette nouvelle étude s'appuie également sur des travaux antérieurs visant à comprendre pourquoi des tremblements de terre de même ampleur ne provoquent pas les mêmes mouvements de terrain, et les mêmes destructions, en fonction de leur localisation. Et ce serait bien la complexité géométrique sous la surface qui serait en cause. "En analysant les données relatives aux failles de Californie, dont la célèbre faille de San Andreas, les chercheurs ont découvert que les zones de faille présentant une géométrie complexe, c'est-à-dire que les structures qui s'y trouvent ne sont pas aussi alignées, ont des mouvements de terrain plus importants que les zones de faille moins complexes sur le plan géométrique", analyse l'Université de Brown.

Plus les failles sont mal alignées, plus le risque augmente de voir un séisme se produire. "La prochaine étape la plus évidente est d'essayer d'aller au-delà de la Californie et de voir comment ce modèle tient la route", Victor Tsai.

L'objectif est bien sûr de pouvoir un un jour intégrer ces travaux dans les modèles de prévision des tremblements de terre.

Connaissez-vous le concombre explosif, aussi appelé concombre sauteur?

ECBALLIUM ELATERIUM, parfois appelé "concombre explosif", est une plante rampante poussant sous le climat méditerranéen. Dissémination, habitat, toxicité, vertus médicinales…Voici ce qu'il faut savoir sur ce végétal de la famille des cucurbitacées !

L'Ecballium elaterium, aussi surnommé "concombre explosif" ou "concombre d'âne", présente des fleurs jaunes, des tiges velues et des feuilles charnues. Mais ce sont surtout ses fruits ovoïdes de 5 à 10 centimètres, hérissés de poils courts, qui intriguent. En effet, ils "explosent" au moindre choc !

Pourquoi le concombre d'âne est-il surnommé "concombre explosif" ?

Ecballium elaterium est surnommé "concombre d'âne", mais aussi "concombre explosif", "concombre à ressort", "concombre sauteur" ou encore "concombre du diable". Et il est souvent appelé "cornichon" plutôt que "concombre". Il porte aussi des noms vernaculaires comme "ecbalie" et "momordique".

Ces surnoms s'expliquent par la forme du fruit et le mode de dispersion des graines de la plante. En effet, le fruit est vert et de forme ovoïde. Lorsqu'il est mûr, la pression à l'intérieur atteint 6 bars. S'il subit un choc, il se détache du pédoncule en projetant du liquide et des graines, ce qui crée une petite explosion. Les graines sont expulsées à plusieurs mètres, à une vitesse d'environ 10 mètres par seconde : c'est ce qu'on appelle la dissémination autochore. Parfois, le fruit lui-même est catapulté sous l'effet de l'explosion, d'où le surnom de "concombre sauteur" ou "concombre à ressort".

Où pousse le concombre d'âne ?

Le concombre d'âne est originellement présent sur les rives de la mer Méditerranée. On le trouve aussi dans les îles Canaries, en Ukraine et dans le Caucase. Ecballium elaterium a par la suite été introduit dans des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine ou encore l'Australie. Cette plante apprécie les terrains secs, sableux et ensoleillés. Ainsi, on la trouve souvent dans les friches, en bordure des chemins ou près des décharges. Nécessitant chaleur et soleil, le concombre explosif ne résiste pas aux températures négatives.

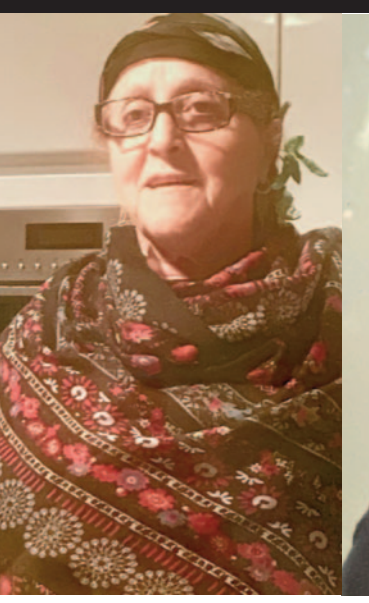
Quels sont les bienfaits du concombre explosif ?

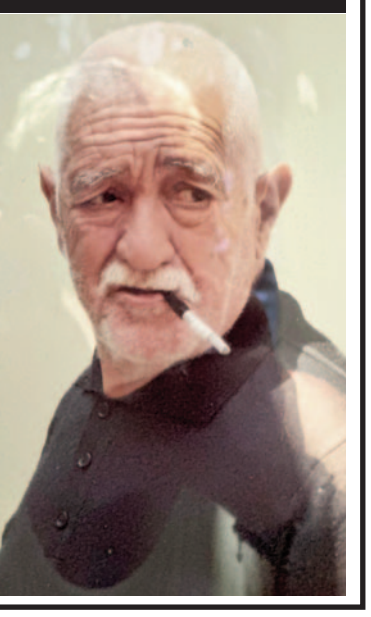
Le concombre explosif était utilisé dans l'Antiquité comme plante médicinale. Les Grecs utilisaient le jus de son fruit comme purgatif. Au Moyen Âge, les médecins arabes l'employaient pour traiter la sinusite, mais aussi comme abortif. Ils savaient toutefois qu'une dose trop importante peut entraîner la mort du patient. À cause du risque élevé d'empoisonnement, l'usage du concombre explosif comme plante médicinale est progressivement abandonné.

PENSÉE

En mémoire de DA EL Mouloud SELLAM, décédé le 10 juin 2009, et de NA Ouardia ABID épouse SELLAM, partie le 12 juin 2018, nous, leurs enfants, petits-enfants et toute leur famille, tenons à rendre hommage à leur mémoire. Leur amour, leur sagesse et leur présence bienveillante continuent à illuminer nos vies.

Nous vous invitons à partager une pensée pieuse pour eux dans ces moments de souvenir. Leur héritage perdure dans nos cœurs et dans nos actions quotidiennes.





Que Le Très Haut vous accueille dans Son Vaste Paradis



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

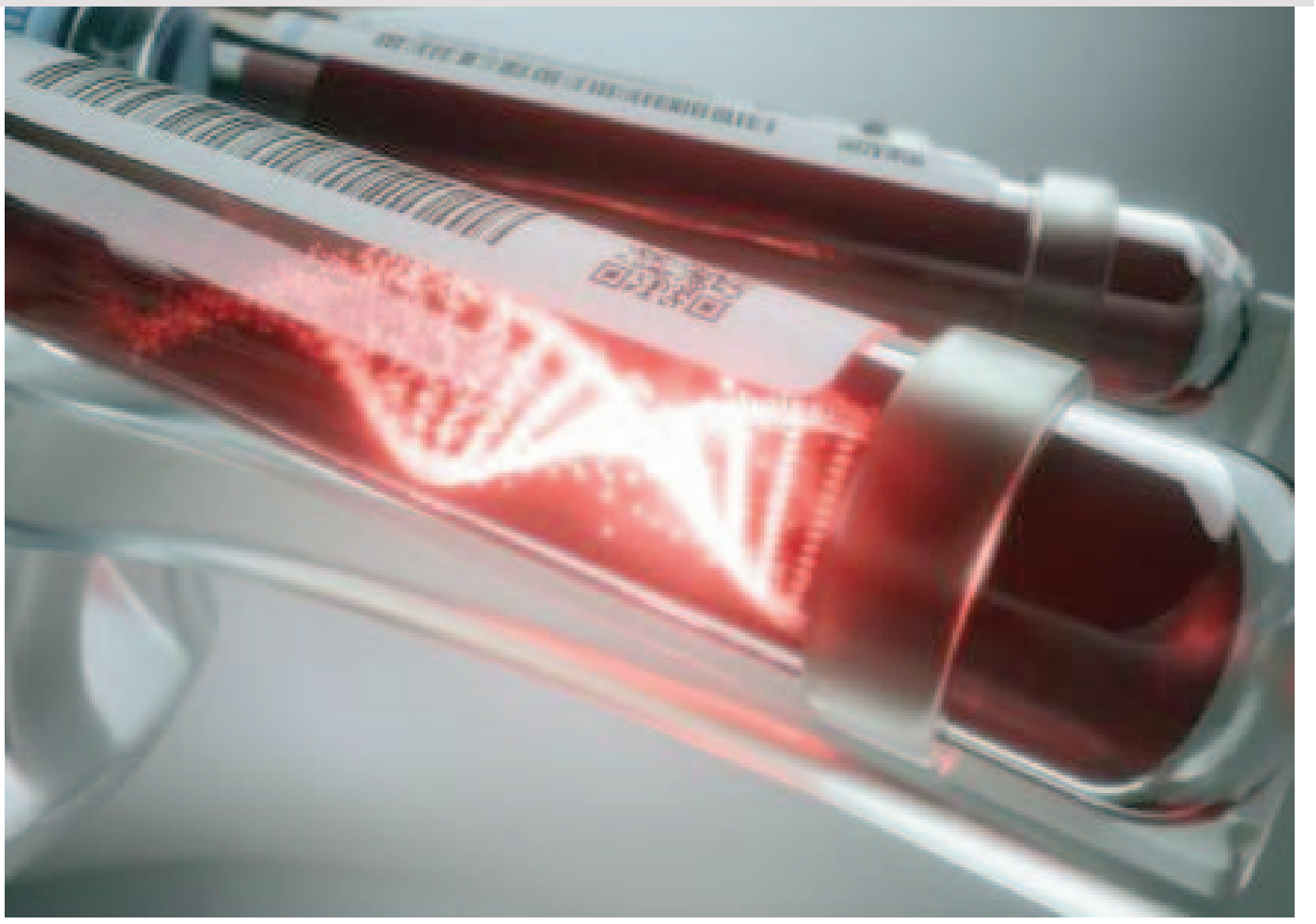
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La biopsie liquide pourrait permettre de dépister précocément un cancer par une simple prise de sang.



Cancer : c'est quoi la biopsie liquide ? Où la faire ?

Objet d'étude en cancérologie depuis une grosse dizaine d'années seulement, la biopsie liquide pourrait permettre dans quelques années une détection précoce des cancers par prise de sang. "Dans le monde, une dizaine d'équipes travaillent au dépistage du cancer à partir d'un prélèvement sanguin dans lequel on recherche un ADN circulant. Il est tout à fait possible que dans 5 à 10 ans, nous disposions d'un test de dépistage universel du cancer à partir de l'ADN circulant, "la simplicité de ce dépistage le rendra sans aucune doute beaucoup plus acceptable pour les patients que les dépistages existants". Pour lui "c'est une avancée majeure notamment pour les cancers du poumons, car les tumeurs sont difficiles d'accès et les biopsies tissulaires souvent peu informatives concernant les mutations génétiques de la tumeur". Un essai clinique anglais présenté en juin 2024 au congrès annuel de l'ASCO aux Etats-Unis a montré que ce type de biopsie pouvait prédire le risque de récidive de cancer (du sein) plusieurs années avant que des tumeurs ne soient visibles sur les scans.

C'est quoi une biopsie liquide ?

Terme propre à l'oncologie, une biopsie liquide, également appelée "biopsie des fluides", est une prise de sang visant à rechercher des cellules cancéreuses ou des fragments d'ADN d'une tumeur circulant dans le sang. Elle peut aussi être plus rarement effectuée sur des échantillons d'urine ou de salive. A un certain stade de progression de la maladie, des cellules sont relarguées de la tumeur. Elles circulent dans le sang et sont responsables d'éventuelles métastases. "L'étude de ces cellules est très intéressante pour la recherche fondamentale car cela permet de comprendre comment survient une métastase dans un organe distant. Mais l'utilisation clinique et routinière reste assez compliquée, car il est difficile de contrôler spécifiquement ces cellules, très peu nombreuses dans le sang", explique Alain Thierry. Chez les patients atteint d'un cancer, on observe une libération de l'ADN des cellules tumorales dans le sang. "Les ADN circulants possèdent les mêmes altérations génétiques que les cellules dont ils sont issus. Ainsi, avec une simple prise de sang, un examen très peu invasif, on peut déterminer les altérations génétiques de la tumeur", note le spécialiste. Si les biopsies liquides présentent des avantages considérables, les biopsies conventionnelles demeurent indispensables pour poser le diagnostic initial d'un cancer, en définir le stade, étudier l'environnement tumoral.

Pour qui ?

Le prélèvement de l'ADN circulant est prescrit pour la détection de certaines mutations. En fonction des mutations observées, l'oncologue saura s'il est possible d'avoir recours à une thérapie ciblée, traitement de dernière génération qui cible seulement les anomalies des cellules cancéreuses. "Pour cette application, la biopsie liquide est indiquée dans le cancer colorectal métastatique, le cancer du poumon et le mélanome", précise Alain Thierry. La biopsie liquide devrait très prochainement permettre aussi de surveiller l'efficacité d'un traitement et de savoir si le cancer resurgit. "Avec la biopsie liquide, on peut surveiller, via l'ADN circulant, la récurrence de la tumeur dans le sang, pendant les traitements et du suivi des patients. Le clinicien peut aussi observer, le cas échéant, la résistance de la tumeur au traitement. Il s'agira d'un suivi très efficace de la maladie, par une simple prise de sang", poursuit le chercheur.

"Grace à la biopsie liquide, on sera capable de savoir s'il faut ou non traiter le patient après la chirurgie"

La biopsie liquide ne permet pas, pour l'instant, de dépister les cancers. "Mais elle sera applicable bientôt pour la détection de la maladie résiduelle minimale (cellules cancéreuses persistantes après le traitement, ndlr), c'est déjà le cas aux Etats-Unis. Concrètement, après retrait de la tumeur, en stade 2 ou 3, on propose un traitement adjuvant alors qu'on ne sait pas réellement si le patient en a véritablement besoin. Grace à la biopsie liquide, on sera capable d'identifier de l'ADN muté dans l'ADN circulant du patient. On saura donc s'il faut ou non le traiter après la chirurgie", développe le spécialiste.

Comment se déroule une biopsie liquide ?

La biopsie liquide est une simple prise de sang. L'échantillon est ensuite observé en laboratoire, à la recherche de cellules cancéreuses ou de mutations des ADN circulants.

Où faire une biopsie liquide ?

Une biopsie liquide peut être réalisée dans tous les centres anti-cancers dispersés sur le territoire. "Tous les centres anti-cancer l'utilisent pour la détection des mutations génétiques dans les cancers du poumon, les mélanomes et les cancers colorectaux métastatiques", informe notre expert. Si les mutations visées par les thérapies ciblées existantes sont bien présentes, alors, le praticien pourra y avoir recours.

Le soja, un aliment inflammatoire à éviter ?



Lait, tofu, edamame, ette légumineuse est souvent un choix alimentaire controversé... Très présent dans la cuisine asiatique, le soja gagne les assiettes des Français. Pour cause, sa culture s'est répandue dans de nombreuses régions du monde l'ayant rendu facilement accessible et abordable. Le soja est très apprécié pour ses nombreuses utilisations en cuisine et pour ses bienfaits santé. Ses acides gras insaturés par exemple, aident à réduire le taux de cholestérol, diminuant le risque de maladies cardiaques. Riche en calcium et en magnésium, il favorise une bonne santé osseuse. C'est une excellente source de fibres que les intestins apprécient et, grâce à ses protéines, il permet d'aider à stabiliser la glycémie. Pourtant, beaucoup se méfient de ce super aliment qu'ils accusent d'être responsable d'inflammations...

Une inflammation est une réaction naturelle que le corps met en place en réponse à une agression, qu'elle soit interne (comme une infection) ou externe (comme un traumatisme, une brûlure ou une mauvaise alimentation).

Le soja peut-il favoriser une telle inflammation dans l'organisme ?

"Oui et non", nous répond la naturopathe Julie Pradines. Des études ont suggéré que le soja pouvait avoir des effets inflammatoires dans des cas spécifiques, par exemple quand il est hautement transformé (et présent alors dans les aliments ultra-transformés) ou encore chez les personnes ayant des allergies ou des sensibilités spécifiques aux composants du soja. Celles-ci pourraient présenter une réponse inflammatoire après sa consommation. A l'inverse, une étude coréenne publiée en 2005 a montré que les saponines présentes dans le soja semblent avoir des effets anti-inflammatoires, empêchant l'activation des gènes des cytokines inflammatoires. Une autre étude publiée en 2017 a montré que l'ingestion de protéines de soja réduisait l'inflammation et pouvait atténuer la sévérité des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.

"Le soja contient également des composés anti-inflammatoires appelés isoflavones", ajoute la naturopathe. "Ces derniers peuvent aider à réduire l'inflammation dans le corps."

Attention quand même à ces isoflavones.

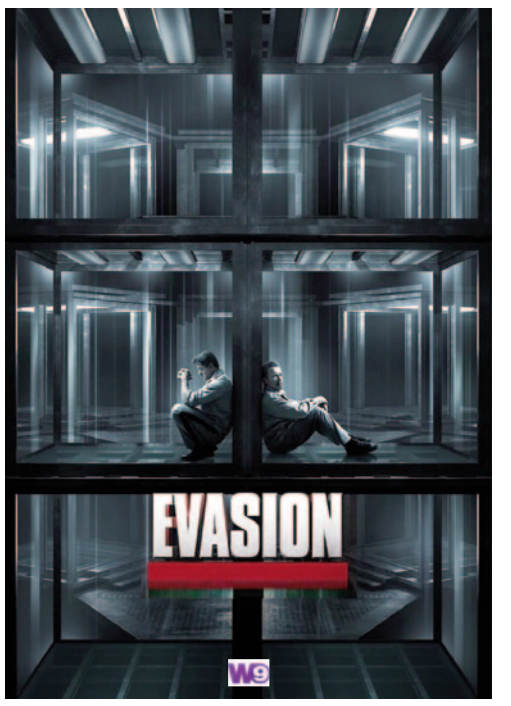
Ce sont des antioxydants similaires aux œstrogènes, les hormones féminines. "Bien que des études récentes remettent en question les effets du soja sur le cancer du sein hormonodépendant, il est recommandé de limiter sa consommation à une à deux unités par jour pour les personnes concernées"

Pamplemousse et médicaments : la quantité à ne pas dépasser

Antioxydant naturel, riche en potassium et en vitamine C. À première vue, le pamplemousse est un fruit que l'on ne peut que recommander. Il a aussi l'avantage de rassasier tout en apportant très peu de calories et de sucre. Pour autant, il faut s'en méfier, surtout si on prend des médicaments. Il existe une contre-indication peu connue concernant la consommation de cet agrume couplée avec la prise de certains traitements. Celle-ci peut avoir de graves conséquences selon les individus. Pour comprendre l'interaction entre le pamplemousse et les médicaments, il faut savoir que l'estomac contient des enzymes digestives qui interviennent dans le processus de digestion. D'ordinaire, lorsque les enzymes digestives vont traiter un médicament dans l'estomac, elles vont diminuer ses effets. Une conséquence prévue dans le dosage des médicaments prescrits.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série humoristique France - 2023 — TF1
Le remplaçant

21h00 Série dramatique 2023 — France 2
Les gouttes de Dieu

20h55 Téléréalité France - 2024 — M6
Mariés au premier regard

21h00 Série historique - 2024 — CANAL+
Mary & George

21h00 Film d'action — W9
Etats-Unis - 2013
Evasion

21h00 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
États-Unis - 2022
Smile

21h10 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

20h50 Film d'action - États-Unis 2012 — CINE+ PREMIER
The Dark Knight Rises

21h20 Série policière France - 2018 — C8
Commissaire Magellan

21h10 Comédie dramatique - France 2023 — CINE+ CINEMA
Les secrets de la princesse de Cadignan

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
États-Unis - 2009
Palace pour chiens

21h20 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - 2018
Ant-Man et La Guêpe

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique Etats-Unis 2023
Saison 3 - Épisode 7/8

Dave (aka Lil Dicky)

Dave semble apaisé depuis qu'il a acquis une nouvelle maison. Il compte bien en profiter. Il décide d'héberger un de ses amis pendant quelque temps.
Dave participe pour la première fois au gala du Met. De son côté, Gata rend à un colloque sur la santé mentale.

23h25

Série d'action Royaume-Uni- 2022
Saison 2 - Épisode 1

Gangs of London

Un an après la mort de Sean Wallace, un nouveau régime criminel règne sur Londres. Le contrôle de la drogue et des armes a changé de mains. Pour rétablir l'ordre, les Investisseurs se sont alliés au baron de l'héroïne Asif Afridi.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:06	12:29	16:20	19:48	21:36	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:14	12:33	16:24	19:51	21:37

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:30	12:47	16:37	20:04	21:50

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:43	12:38	16:19	19:44	21:21

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:36	12:54	16:44	20:12	21:57

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:43	12:59	16:49	20:16	22:01

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:47	13:02	16:51	20:18	22:03

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7913 – LUNDI 10 JUIN 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	18°
Oran	26°	18°
Constantine	33°	15°
Ouargla	44°	28°

SEVRAGE TABAGIQUE

SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Face au fléau du tabagisme, véritable problématique de santé publique, une des priorités serait la mise en place d'actions concrètes pour l'accompagnement des fumeurs dans leur sevrage. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abderrezak Bouamra, directeur général de l'Institut national de la santé publique (INSP).

A l'occasion d'une rencontre de sensibilisation et de formation sur le sevrage tabagique, organisée par l'INSP et la Société algérienne de pneumologie (SAP) au profit des étudiants en médecine, le Pr Bouamra a mis l'accent sur les risques du tabagisme sur la santé humaine assurant que la lutte contre ce phénomène est considérée comme une priorité. Tout en précisant que le tabagisme est la cause principale du cancer du poumon chez les hommes ainsi que des maladies cardio-vasculaires et métaboliques, le Pr Bouamra a relevé un taux de consommation en augmentation en Algérie avec une prévalence de 20 à plus de 30% de la population globale.

Pour sa part, la secrétaire générale de la SAP, Pr Rachida Khellafi, a indiqué que le diagnostic du cancer du poumon dû au tabagisme est effectué tardivement en raison de l'absence de symptômes typiques, précisant que le seul traitement curatif préconisé est la chirurgie. Outre ce type de cancer, ainsi que les pathologies cardio-vasculaires majoritairement induits par la cigarette, Pr Khellafi a cité également la broncho-pneumopathique chronique obstructive (BPCO) caractérisée par une insuffisance respiratoire.

La même spécialiste a appelé, à cette occasion, les étudiants en médecine, en leur qualité de futurs médecins, à accorder toute l'importance voulue à cette question dans l'exercice de leur fonction.

A l'issue de ces interventions, il a été procédé à la présentation des résultats de deux enquêtes menées par les Facultés de médecine d'Alger et de Blida sur la progression de la prévalence du tabagisme parmi les étudiants de ces deux établissements.

Il convient de noter, qu'à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale sans tabac célébrée, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné que l'Algérie, consciente des enjeux sanitaires et sociétaux liés au tabagisme, a fait de la lutte antitabac une priorité nationale.

Le pays possède « un arsenal juridique appréciable ». Il a ajouté que son département accordée une priorité absolue à la protection des enfants contre le fléau du tabagisme à travers l'intensification des campagnes de sensibilisation.



Un véritable fléau.

Pour les moins de 15 ans, les enquêtes sur le terrain ont démontré que plus de 8 % des enfants âgés entre 11 et 15 sont des fumeurs.

Ainsi, la protection des enfants contre le fléau du tabagisme est une priorité absolue, du fait que les enfants sont particulièrement vulnérables aux messages de l'industrie du tabac et aux dangers du tabagisme passif.

Plusieurs actions concrètes pour protéger les enfants du tabagisme ont été mises en place, notamment à travers le renforcement des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes qui visent à les informer sur les dangers du tabac et à les dissuader de commencer à fumer en les encourageant à adopter un mode de vie sain. En outre, des programmes d'éducation à la santé ont été mis en place dans les écoles.

Ces programmes permettent aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences pour faire face à la pression sociale et résister à l'envie d'allumer la première cigarette. Des ateliers animés par des professionnels de la santé et des éducateurs permettent aux élèves de comprendre les mécanismes de la dépendance au tabac et de développer des stratégies pour résister à la tentation de fumer en partenariat avec la société civile.

Concernant l'arsenal juridique en vigueur pour lutter contre le tabagisme, il y a lieu de citer la loi de la santé 18/11 dans la section 4 relatives à la lutte contre les facteurs de risque et à la promotion des modes de vie saine, dans ses articles 50 à 58 liés au tabagisme.

Ces articles contiennent l'interdiction de toute forme de promotion de parrainage et de publicité en faveur des produits de tabac. Il s'agit également de l'interdiction de la vente de ces derniers aux mineurs, la sanction par la Loi des personnes qui fument dans les lieux affectés à un usage collectif ou accueillant le public, l'apposition d'avertissement spécifique sous forme de desseins ou de pictogrammes émanant de l'autorité de santé, ainsi que l'obligation faite aux producteurs d'apposer des étiquettes qui doivent porter des indications sur les principaux constituants toxiques et leurs émissions.

Sihem Bounabi

Publicité



Le Jeune Indépendant du 10/06/2024 / ANEP GR 0057

Condoléances

Profondément attristé par le décès de la **mère de Kamel Mansari**, directeur de la publication du *Jeune Indépendant*, l'ensemble du personnel du journal lui présente à lui et sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances et les assure en cette douloureuse et pénible circonstance de son soutien et sa profonde sympathie. Puisse Allah Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.